

# ARCHOS

## RAPPORT FINANCIER 2008

Société Anonyme au capital de 4.468.431 Euros  
Siège Social : 12, rue Ampère ZI 91430 IGNY  
343 902 821 RCS EVRY

## Sommaire

Déclaration de la personne responsable	3
Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et du groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008	4
Annexes au rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et du groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008	20
Rapport spécial du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur les opérations d'attribution d'options de souscription d'actions réalisées au cours de l'exercice 2008	24
Rapport spécial du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur la réalisation des opérations d'achat d'actions autorisées par la société au cours de l'exercice 2008	25
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	32
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	35
COMPTES CONSOLIDÉS 31 décembre 2008	38
COMPTES SOCIAUX 31 décembre 2008	75

## **DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'EMISSION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL RELATIF A L'EXERCICE 2008**

J'atteste, qu'à ma connaissance les comptes présentés dans le présent rapport financier annuel au 31 Décembre 2008, ont été établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles ils sont confrontés.

Paris, le 30 avril 2009

Henri Crohas

Président du Conseil d'Administration

# ARCHOS

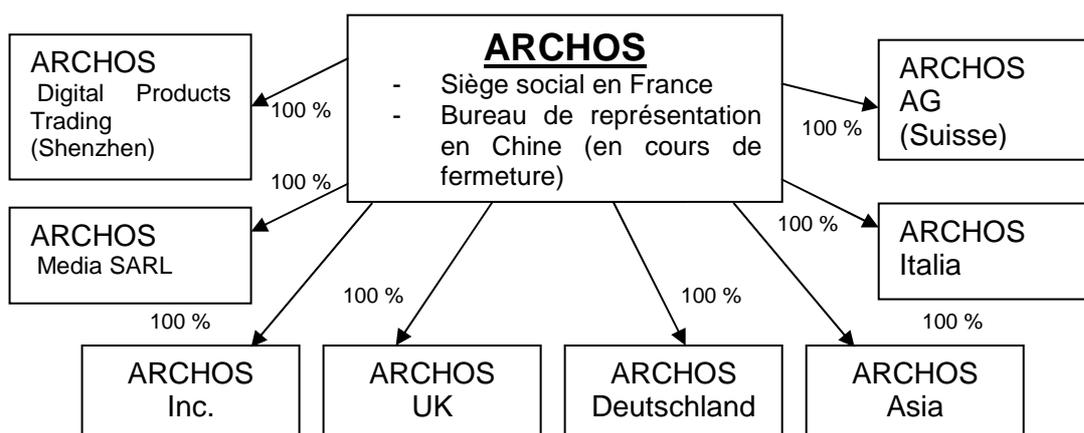
## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

### Activité du groupe

Il n'y a pas eu d'évolution du **périmètre consolidé** du groupe sur l'exercice.

ARCHOS est la société mère du Groupe, dont le siège se trouve à Igny en banlieue parisienne. ARCHOS assure la conception et le développement des produits, le marketing central, les achats et la sous-traitance de production, la finance, ainsi que la distribution et le marketing local pour la France et l'Europe du Sud. ARCHOS est également présente en Chine par le biais d'une filiale, constituée le 18 janvier 2007. Le bureau de représentation en Chine est maintenu pour gérer la sous-traitance de la production.

ARCHOS détient à 100% huit filiales aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne, à Hong Kong, en Chine, en Suisse et en Italie.



Sur l'exercice 2008, le Groupe a réalisé un **chiffre d'affaires** de 73.910 milliers d'euros contre 101.796 milliers d'euros pour la même période en 2007, soit une baisse de 27 %.

Cette baisse est imputable à différents facteurs qui se sont cumulés défavorablement sur la période.

D'une part à la forte concurrence sur le premier semestre des produits Apple, concurrence qui s'est accentuée à la sortie de l'iPhone, perçu comme un téléphone incluant des fonctionnalités comparables à celles de nos produits de dernière génération en dépit de la différence marquée sur la capacité de stockage. L'iPhone concurrence d'ailleurs directement le Itouch dans les ventes.

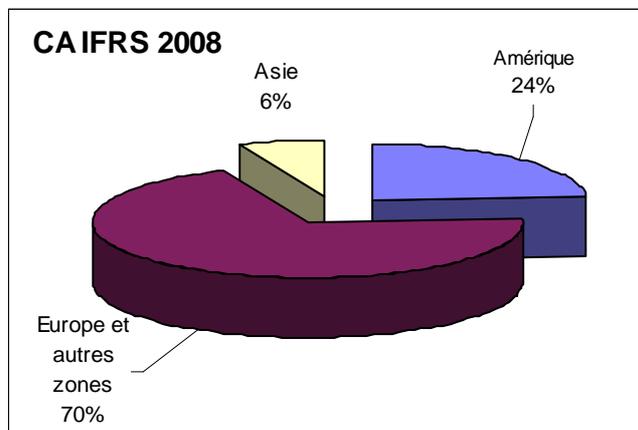
D'autre part, la sortie à mi septembre des produits de la nouvelle génération (ARCHOS 5 et ARCHOS 7), qui ont recueilli un accueil très favorable des médias spécialisés, a coïncidé avec la brutale détérioration du marché de l'électronique grand public liée à la crise financière.

# ARCHOS

Par ailleurs, des difficultés de production rencontrées par l'un des ses sous-traitants ont entraîné des retards dans les livraisons des produits de la Génération 6 aux enseignes. Malgré les actions correctives mises en œuvre, ces retards ont entraîné un certain nombre d'annulation de commandes sur les dernières semaines de l'année. Le Groupe évalue à plus de 6 M€ l'impact sur le chiffre d'affaires de ces retards de production.

Enfin, sur le segment des articles MP3, la stratégie de l'année 2008 visant à concentrer ses efforts sur le lancement de la génération 5 exclusivement PMP, l'activité a uniquement porté sur l'écoulement des stocks résiduels.

Sur le plan de la **répartition géographique des ventes**, l'ensemble des régions affichent une régression, le contexte général ci-dessus ayant affecté uniformément les ventes. La marque reste cependant présente dans l'ensemble des points de vente conquis les années précédentes.



En milliers d'euros

Description	Du 1er janvier au 31 décembre 2008	Du 1er janvier au 31 décembre 2007	Var° K€	Var°%
	IFRS	IFRS		
Amérique	17 601	21 925	-4 324	-20%
Europe et autres zones	51 540	71 894	-20 354	-28%
Asie	4 769	7 977	-3 208	-40%
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>73 910</b>	<b>101 796</b>	<b>-27 886</b>	<b>-27%</b>

L'Europe et autres zones affiche une baisse de 28 % avec une contribution à hauteur de 70 % dans le chiffre d'affaires consolidé.

**La marge brute** s'élève à 10.113 milliers d'euros, contre 17.319 milliers d'euros en 2007. Le taux de marge brute s'élève à 13,7 %, fortement impacté :

- par les baisses de tarifs très importantes sur les Générations 5 et antérieures consenties en raison de la pression concurrentielle. Le Groupe a notamment accordé des réductions de prix importantes en fin d'année sur les canaux de distribution web qui restaient porteurs en volume malgré la crise.
- par les dotations aux provisions sur stocks : la dotation 2008 s'élève à 4.803 milliers d'euros, soit - 6,5 points de marge, elle est en progression de 2.553 par rapport à celle ayant impacté les comptes 2007. Elle résulte principalement de la prise en compte des baisses de prix accordées en fin d'année.

Sur 2008, le Groupe continue ses efforts en R&D, matérialisés notamment par le lancement commercial sur le 1<sup>er</sup> semestre 2008 de l'ARCHOS 605 GPS et de nouvelles fonctionnalités,

# ARCHOS

telles l'accès aux web radio et web TV et la possibilité de lire des documents sous le format Flash très largement utilisé sur internet. Sur le second semestre, les produits de la Génération 6 (ARCHOS 5 et ARCHOS 7) ont été lancés en commercialisation.

Les **dépenses R&D** se sont élevées à 4.933 milliers d'euros. Les frais de développement capitalisés atteignent 3.952 milliers d'euros, soit 80 % des dépenses. Les amortissements s'élèvent à 3.898 milliers d'euros. Enfin le montant des frais de recherche et développement en compte de résultat intègre aussi, depuis le 31 décembre 2007, le crédit d'impôt recherche qui vient donc diminuer la charge totale. Cette diminution s'élève en 2008 à 1.847 milliers d'euros auxquels viennent s'ajouter l'impact de 466 milliers d'euros des subventions rapportées au résultat au titre des projets E-compagnon et Exoticus auxquels Archos participe.

Au total les frais de R&D constatés en résultat s'élèvent à 2.567 milliers d'euros contre 5.040 en 2007.

Les **dépenses de Ventes et Marketing** s'élèvent à 10.033 milliers d'euros, en diminution de 1.793 milliers d'euros (- 15%) par rapport à 2007. Les commissions sur ventes évoluent directement avec le chiffre d'affaires et les autres frais, bien que maîtrisés comme l'ensemble des charges du groupe, sont consacrés essentiellement à la promotion dans les canaux de distribution et notamment sur les points de vente. Les dépenses 2008 ont également été impactées pour 687 milliers d'euros par la constitution de provisions importantes aux USA sur les créances clients et notamment sur celles de Circuit City qui est dans une situation financière préoccupante.

Les **dépenses générales et administratives** s'élèvent à 11.657 milliers d'euros, en légère baisse par rapport à 2007 (-361 milliers d'euros). Un plan de réduction de ces charges a été lancé à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2008 et a porté sur la réduction des effectifs (- 46 personnes depuis fin juin 2008, dont -16 en Chine) et sur la maîtrise de chacun des postes n'impactant pas directement la performance de la production ou celle des ventes.

**Le résultat opérationnel courant** est négatif de - 14.144 milliers d'euros contre - 11.566 milliers d'euros pour la même période en 2007. En 2007, avaient été classés en Autres produits et charges opérationnels, la perte de 6.705 milliers d'euros constatée suite à l'accord amiable signé en juin 2007 avec la société Smartdisk dans le cadre d'une procédure contentieuse de droits de propriété intellectuelle en cours au tribunal de Marshall (Texas). Il n'y a pas eu de reclassement en Autres charges ou produits opérationnels ou non récurrents en 2008.

**Le résultat opérationnel** consolidé est donc également négatif de -14.144 milliers d'euros contre -18.271 milliers d'euros en 2007.

**Le résultat financier** consolidé s'est amélioré et présente en 2008 une perte de -3.489 milliers d'euros contre une perte de -6.101 milliers en 2007. L'amélioration provient essentiellement de l'impact du résultat de change qui s'améliore de 2.531 milliers d'euros. Le résultat net de change 2008 s'élève à -2.700 milliers d'euros et a été notamment impacté par la perte réalisée sur l'apurement de positions de change au troisième trimestre 2008.

Les **impôts courants et différés** représentent une charge nette de 91 milliers d'euros au 31 décembre 2008. Les impôts différés actifs calculés sur l'année 2008, d'un montant de 6.453

# ARCHOS

milliers d'euros, et correspondant essentiellement au déficit fiscal de ARCHOS SA , n'ont pas été comptabilisés.

Après prise en compte du résultat financier et de l'impôt, le Groupe enregistre un **résultat net** négatif de - 17.725 milliers d'euros, contre un résultat net négatif de -16.559 milliers d'euros en 2007, sur la même période.

## Activité de la société mère

Le chiffre d'affaires de la société Archos SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 s'est élevé à 76.557 milliers d'euros contre 122.628 milliers d'euros pour la même période en 2007. La baisse du chiffre d'affaires de 46.070 milliers d'euros (- 37,6 %) est liée aux principaux éléments suivants :

- Le retour à un fonctionnement de sous-traitance standard avec CANON Bretagne à compter du mois de Juillet qui a entraîné une baisse mécanique du chiffre d'affaires de 18.718 milliers d'euros par rapport à 2007.
- Une baisse de 3.393 milliers d'euros du chiffre d'affaires réalisé sur les filiales qui s'est élevé à 15.347 milliers d'euros en 2008, contre 18.740 milliers d'euros. Cette diminution s'explique par le retour en 2008 à la vente directe en Chine par la société mère aux distributeurs.
- Le chiffre d'affaires hors filiales s'élève à 54.135 milliers d'euros en 2008, contre 78.160 en 2007, en baisse de 24.025 milliers d'euros par rapport à 2007. Cette baisse résulte essentiellement de la réduction de l'activité en France et en Allemagne.

Les Autres Produits d'Exploitation se sont élevés à 4.559 milliers d'euros sur l'exercice 2008 contre -2.083 milliers d'euros pour l'exercice précédent et sont principalement constitués des éléments suivants :

- Variation de stock de produits finis : -3.762 milliers d'euros en 2008 contre -8.287 milliers d'euros en 2007,
- Frais de R&D capitalisés : 3.952 milliers d'euros, représentant une augmentation de + 187 milliers d'euros,
- Reprises de provisions et amortissements : 4.227 milliers d'euros, notamment composées par la reprise de dépréciation sur stocks de 2.471 milliers d'euros et par la reprise de provision pour garantie de 1.598 milliers d'euros, considérée comme totalement utilisée et reconstituée chaque exercice.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 96.702 milliers d'euros contre 132.904 milliers d'euros, soit une baisse de 27 %, les principales variations sont les suivantes :

Achats de matières premières, autres approvisionnements consommés et variation de stocks associée : diminution de - 34.432 milliers d'euros (-41 %) en rapport avec la diminution du chiffre d'affaires.

Autres achats et charges externes : diminution de - 3.661 milliers d'euros (-12 %), correspondant pour l'essentiel :

- à une baisse des frais directement liés à la diminution du chiffre d'affaires :
  - - 670 milliers d'euros des frais de transitaires et de transport,

# ARCHOS

- - 1.531milliers d'euros de commissions sur ventes et frais plateformes distributeurs (dont -700 milliers d'euros de commissions aux filiales),
- à une baisse de - 418 milliers d'euros des frais de marketing, suite à la rationalisation des dépenses engagées,

Salaires, traitements et charges sociales : diminution de - 406 milliers d'euros (-5%). L'effectif moyen de la Société reste stable de 115 à 114 personnes (hors effectif basé en Chine). Au 31/12/2008, l'effectif de ARCHOS SA est de 103 personnes (hors Chine).

Dotations aux amortissements sur immobilisations : en baisse de 318 milliers d'euros, la dotation porte essentiellement sur les frais de recherche et développement. Il est rappelé que ces frais sont amortis sur 18 mois à compter de la date de commercialisation des produits concernés. La dotation totale aux amortissements sur les frais de R&D capitalisés s'est élevée à 3.898 milliers d'euros sur l'exercice 2008.

Dotations aux provisions : augmentation de + 3.084 milliers d'euros, principalement par l'augmentation de la dotation pour dépréciation de stocks pour + 4.131 milliers d'euros. La provision pour dépréciation des stocks au bilan passe de 4.874 milliers d'euros à 9.217 milliers d'euros au 31 décembre 2008, soit une hausse nette de + 4.343 milliers d'euros. Cette hausse de provision vise à couvrir la dépréciation des éléments de stocks antérieurs à la génération 5 et tient compte des nouvelles baisses de tarifs constatées en 2008.

Le résultat d'exploitation s'établit à - 15.586 milliers d'euros contre - 12.359 milliers d'euros pour la même période 2007.

En 2008, le résultat financier s'établit à -3.957 milliers d'euros contre -8.018 milliers d'euros sur la même période en 2007. Cette amélioration résulte essentiellement de celle du résultat de change qui passe de - 6.336 milliers d'euros en 2007 à - 3.052 milliers d'euros en 2008. Cette évolution provient de l'impact favorable de la variation des provisions sur pertes latentes qui vient compenser les charges de change nettes. Sur l'exercice le résultat de change a notamment été impacté à hauteur de -2.550 milliers d'euros par l'annulation de produits de couverture sur le mois d'août 2008.

Le résultat exceptionnel s'établit à + 500 milliers d'euros contre -6.714 milliers d'euros en 2007. Sur l'exercice 2008, ce résultat provient pour 467 milliers d'euros des subventions virées au résultat. En 2007, le résultat exceptionnel avait été impacté par la charge liée au litige Smartdisk.

Après prise en compte des résultats financier et exceptionnel et de l'impôt, la société a enregistré un résultat net négatif de -17.625 milliers d'euros contre -25.809 milliers d'euros en 2007.

# ARCHOS

## Situation d'endettement du groupe

En milliers d'euros

<b>Encours</b>	<b>31-déc-08 IFRS</b>	<b>31-déc-07 IFRS</b>
<b>Dettes courantes</b>		
Partie courante des dettes non courantes	0	0
Concours bancaires et autres dettes bancaires courants	6 701	22 127
<b>Total dettes courantes</b>	<b>6 701</b>	<b>22 127</b>
<b>Actifs financiers courants</b>		
Valeurs mobilières de placement	498	11 870
Disponibilités	12 550	25 187
<b>Total actifs financiers courants</b>	<b>13 048</b>	<b>37 057</b>
<b>Trésorerie nette courante</b>	<b>6 347</b>	<b>14 930</b>
<b>Dettes non courantes (hors part courante)</b>		
Autres dettes bancaires non courantes (1)	3 256	0
Emprunt obligataire	6 380	1 336
<b>Total dettes non courantes</b>	<b>9 636</b>	<b>1 336</b>
<b>Endettement net avec intérêts courus</b>	<b>3 289</b>	<b>-13 594</b>

(1) Credit Wells Fargo et refinancement CIR 2005-2006-2007)

Le 7 avril 2005, une émission d'un emprunt obligataire pour une durée de 10 ans a été finalisée, se traduisant par la réception de 7.000 milliers d'euros, comptabilisés pour partie en dettes et pour partie en capitaux propres, conformément à la norme IAS32. Le taux de rémunération de cet emprunt est de 5%. Cet emprunt obligataire a été converti en actions par l'émission d'actions nouvelles, pour 1.750 milliers d'euros en 2005 et pour 3.500 milliers d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2006. Le montant restant à rembourser à terme est de 1.750 milliers d'euros.

La Société a rencontré, à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2008, des contraintes financières liées à la réduction de son chiffre d'affaires depuis le début de l'année. A cette période, la Société a déterminé son plan stratégique 2009, ses programmes d'implémentation et les ressources nécessaires pour leur mise en œuvre.

Il a été mis en évidence que la Société devait recourir à des fonds externes pour un montant de l'ordre de 5.000 milliers d'euros afin de pouvoir faire face au financement de ce plan et pour poursuivre les activités de Recherche et Développement autour des produits de nouvelle génération qu'ARCHOS souhaite lancer en 2009. En outre, cet apport devrait permettre de maintenir des lignes de découvert jusqu'au 31 décembre 2009.

La Société a décidé avec le groupe EchoStar composé de l'actionnaire EchoStar Communication Corporation et EchoStar Corporation de procéder à un financement de manière officielle et, pour garantir ce nouvel apport, a procédé à son homologation auprès du Tribunal de Commerce d'Evry avec l'ensemble des créanciers bancaires et son actionnaire le 15 décembre 2008.

Ceci permet à ARCHOS de sécuriser son plan stratégique pour l'année 2009. Cet accord est intervenu entre ARCHOS et ses principaux partenaires sur les bases suivantes :

- étalement sur 12 mois d'une partie des créances bancaires ;
- maintien des lignes de découvert jusqu'au 31 décembre 2009
- souscription par EchoStar à l'emprunt Obligataire

Le 24 décembre 2008, une émission du nouvel emprunt obligataire d'une durée de 5 ans a été finalisée. Cette émission a porté sur un montant de 5.000 milliers d'euros. Cet emprunt n'étant pas remboursable en actions, il est comptabilisé en intégralité en dettes financières. La rémunération de cet emprunt est composé de deux éléments : d'une part un taux fixe

# ARCHOS

annuel de 10 %, à régler en numéraire et d'autre part une rémunération complémentaire de 10 % à régler en numéraire ou en actions, à la main de ARCHOS.

Le Groupe finance également une partie de son besoin en fonds de roulement à l'aide de lignes de découverts autorisés accordés par les banques. Suite aux renégociations de ses lignes de crédit intervenues au second semestre 2008, le Groupe ne dispose plus désormais, et ce jusqu'au 31 décembre 2009, que de lignes de découvert à hauteur de 1.850 milliers d'euros. Au 31 décembre 2008, ces lignes sont tirées à 100%.

Par ailleurs, la Société a obtenu en octobre 2008 le financement de ses créances de Crédit d'Impôt Recherche au titre des exercices 2005, 2006 et 2007. Ce financement a entraîné un apport en trésorerie de 2.016 milliers d'euros sur le mois d'octobre 2008.

La Société disposait depuis octobre 2006 d'une ligne de crédit multidevise avec un droit de tirage de 6.000 milliers d'euros. Cette ligne a fait l'objet de tirages pour 3.000 milliers d'euros au premier semestre 2008 et pour 3.000 milliers d'euros complémentaires au troisième trimestre 2008. Cette ligne de crédit a été dénoncée et remboursée par la société début novembre 2008.

Enfin, ARCHOS a mis en place fin août un contrat de financement de créances et de stock aux Etats-Unis avec la société Wells Fargo. Au 31 décembre 2008, ARCHOS bénéficie à ce titre d'un financement de 903 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2008, la position nette de trésorerie du groupe, minorée des dettes financières, est négative de 3.289 milliers d'euros.

Compte tenu de la structure de son endettement, le groupe n'a pas mis en place de gestion de risque de taux.

## **Faits marquants survenus depuis la date de clôture**

La société est engagée dans une négociation avec un de ses principaux sous-traitants en Chine afin d'obtenir un dédommagement au titre de retards de production.

Circuit City, un des clients du Groupe aux Etats-Unis a été mis en liquidation le 16 janvier 2009. Archos détient une créance totale de 615 milliers d'euros qui a été intégralement provisionnée dans les comptes au 31 décembre 2008.

Sur le début de l'année 2009, ARCHOS a engagé des actions de distribution de produits fabriqués en sous-traitance afin d'élargir la gamme des produits de la marque.

Par ailleurs, notre filiale Américaine Archos Inc. fait depuis le 27 Janvier 2009 l'objet d'une procédure contentieuse engagée par la société Microprocessor Enhancement Coproration devant une juridiction californienne sur la base d'une allégation d'une violation de brevets visant les microprocesseurs fournis par Texas Instruments intégrés dans nos produits de dernière génération.

Nous vous informons avoir entamé les démarches nécessaires afin d'appeler en garantie les fournisseurs concernés par cette procédure judiciaire sur le territoire américain. Archos estime que Texas Instruments devrait prendre en charge à terme : (i) l'indemnisation potentielle qu'obtiendrait le prétendu ayant droit si ces allégations étaient fondées, (ii) l'indemnisation potentielle du préjudice subit par ARCHOS si jamais la société se voyait contrainte de cesser la commercialisation des produits, (iii) couverture de l'ensemble des frais engendrés par cette affaire et potentiellement nécessaires à la résolution de ce litige.

# ARCHOS

## Perspectives

Sur 2009, le modèle économique d'ARCHOS s'appuie sur les quatre axes suivant :

*La télévision en mobilité* : que ce soit par l'enregistrement direct ou le WiFi à la maison, par la TNT adaptée à la mobilité ou la téléphonie 3G+ à l'extérieur, ARCHOS continue de privilégier l'accès au contenu télévisuel en mobilité. C'est un axe majeur de son développement et son originalité depuis 5 ans.

*L'Internet en mobilité* : le marché de l'Internet en mobilité est en passe de s'ouvrir et ARCHOS est fort bien positionné avec ses Tablettes Internet Multimédia grand écran à forte capacité de stockage. ARCHOS poursuit sur cette lancée et élargit sa gamme en distribuant des Netbooks connectés en Wifi (ARCHOS 10).

*Le divertissement et les contenus en mobilité* : un contenu riche, diversifié et de qualité est maintenant accessible du bout des doigts sur les baladeurs Internet d'ARCHOS grâce au Content Portal offrant plus de 8 000 films dans le monde avec ses 15 partenaires et grâce au Media Club, ouvert récemment, avec les films de Paramount dans le cadre d'un contrat mondial, plus des jeux, des livres audio, des widgets...

*La téléphonie* : ARCHOS entend intégrer la téléphonie à sa nouvelle Tablette Internet Multimédia. Cette nouvelle fonctionnalité permettra de répondre aux besoins de communication et de divertissement dans un seul et unique appareil mobile. Ce produit comblera le système de téléphonie mobile Android de Google et les applications multimédia d'ARCHOS.

Sur l'ensemble de ces axes, ARCHOS va distribuer des produits innovants et performants et entend élargir son offre pour couvrir les segments entre 50 euros et 450 euros.

ARCHOS va ainsi :

- relancer une gamme de produits MP3 afin d'adresser un marché qui reste important en volume ;
- distribuer des « Netbooks »

Compte tenu des incertitudes pesant actuellement sur les perspectives commerciales ARCHOS n'est pas en mesure de donner de prévisions de chiffre d'affaires.

Pour les mêmes raisons, ARCHOS ne souhaite pas communiquer de prévisions en termes de marge. Les objectifs actuellement visés sont cependant de tendre vers le niveau moyen de son secteur, c'est-à-dire un niveau de marge situé entre 20 % et 25 %.

Sur le plan des dépenses d'exploitation, le Groupe poursuit son plan de contrôle et de diminution des dépenses et vise une réduction d'au moins 10 % en 2009.

# ARCHOS

## Filiales, sociétés consolidées et participations

Les sociétés Archos Inc., Archos UK, Archos Deutschland, Archos Asia, Archos Italia et Archos AG (Suisse) sont détenues à 100% par Archos SA. Les nouvelles filiales en Chine, Archos Digital Products Trading Co., Ltd et en France, Archos Media ont été créées en 2007 et sont aussi détenues à 100%.

La filiale américaine et la nouvelle filiale chinoise sont des filiales de distribution des produits de la marque Archos et dans ce cadre sont amenées à réaliser des opérations de promotion et de marketing. La filiale Archos Asia, à Hong-Kong, sert de plate-forme logistique sur la zone Asie. Les autres filiales opèrent en agents commerciaux pour le compte d'Archos SA sur leur différent territoire.

Les principales données chiffrées sociales des filiales pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2008 sont les suivantes :

### Archos Inc

#### En milliers de dollars US

Description	31-déc-08	31-déc-07
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	25351	30 338
Résultat d'exploitation	13	411
Résultat Net	-73	351

### Archos UK

#### En milliers de livres sterling

Description	31-déc-08	31-déc-07
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	1 238	1 285
Résultat d'exploitation	53	6
Résultat Net	55	2

### Archos Deutschland

#### En milliers d'euros

Description	31-déc-08	31-déc-07
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	1 866	2 533
Résultat d'exploitation	-245	60
Résultat Net	-245	2

### Archos Asia

# ARCHOS

## En milliers de dollar HKD

Description	31-déc-08	31-déc-07
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	553	1 272
Résultat d'exploitation	-41	26
Résultat Net	-41	35

## Archos Italia

### En milliers d'euros

Description	31-déc-08	31-déc-07
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	369	334
Résultat d'exploitation	25	-2
Résultat Net	10	1

## Archos AG (Suisse)

### En milliers de franc CHF

Description	31-déc-08	31-déc-07
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	206	216
Résultat d'exploitation	40	44
Résultat Net	34	37

## Archos Digital Products Trading

### En milliers de RMB

Description	31-déc-08	31-déc-07
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	22 767	48 413
Résultat d'exploitation	-3 036	-736
Résultat Net	-3 088	153

## Archos Media

### En milliers d'euros

Description	31-déc-08	31-déc-07
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	3	2
Résultat d'exploitation	-30	-5
Résultat Net	-30	-5

# ARCHOS

## Activité de Recherche et Développement

Le montant des dépenses engagées par Archos au titre des frais de recherche et développement sur l'exercice 2008 s'élève à 4.933 milliers d'euros, dont 3.952 milliers d'euros ont donné lieu à comptabilisation en Frais de développement.

Le Groupe a développé son savoir-faire avec la sortie d'une gamme complète de produits connectés en WiFi en 2007 ainsi qu'à l'accessibilité du contenu en ligne (au travers de l'ACP, de l'Archos Media Club, de la technologie Flash...). En 2008, ARCHOS a déployé ses efforts sur l'intégration de la connectivité 3G+ dans ses baladeurs. En 2009, l'essentiel des travaux de Recherche portent sur l'intégration de la voix et sur la miniaturisation poussée des équipements embarqués.

## Distributions antérieures

Il est rappelé, conformément à la loi, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

## Charges non déductibles fiscalement

Dépenses et charges somptuaires (art. 223 quater et 39-4 du CGI) : Néant.  
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles : Néant.

## Commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes de la société sont présentés ci-après.

En milliers d'euros	PricewaterhouseCoopers Audit		FB Audit	
	2 008	2 007	2 008	2 007
<b>Audit</b>				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	178	187	79	82
<b>Total</b>	<b>178</b>	<b>187</b>	<b>79</b>	<b>82</b>

## Informations sociales

L'effectif du groupe ARCHOS au 31 décembre 2008 est de 172 salariés répartis comme suit :

Description	31-déc-08	31-déc-07
Archos SA	115	138
Archos Inc	15	20
Archos UK	12	14
Archos Germany	16	23
Archos Asia	0	2
Archos AG	1	1
Archos Italia	0	2
Archos China	13	19
<b>Total</b>	<b>172</b>	<b>219</b>

# ARCHOS

## Informations environnementales

L'activité du groupe n'a pas d'impact sur l'environnement. Les sous-traitants adhèrent tous à la norme ISO 9002.

## Renseignements sur la répartition du capital social et les actions d'auto-contrôle

Au 31 décembre 2008, le montant du capital social est de 4.468.431€.

Le tableau ci-dessous est établi à partir d'une enquête sur les titres au porteur identifiables, en date du 22 janvier 2008 :

Actionnaires	Nombre titres	%	Nb droits de vote	%
Actionnaires détenant plus de 2,5% du capital	5 302 048	59%	5 302 048	59%
<i>Henri Crohas</i>	3 153 766	35,29%	3 153 766	35%
<i>EchoStar</i>	1 398 618	16%	1 398 618	16%
<i>Remote Reward</i>	458 595	5%	458 595	5%
<i>SIS SEGAINTERSETTLE</i>	291 069	3%	291 069	3%
Auto-détention	0	0%	0	0%
Autres actionnaires	3 634 814	41%	3 634 814	41%
<b>Total</b>	<b>8 936 862</b>	<b>100%</b>	<b>8 936 862</b>	<b>100%</b>

## Actionnariat salarié

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du code de commerce, nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2008 aucun salarié ne détenait d'actions de la société au titre d'un "dispositif de gestion collective" de type PEE ou FCPE et que l'actionnariat salarié est inférieur à 3% du nombre total des actions de la société.

## Evolution du cours de bourse sur l'année 2008

	Moyenne cours d'ouverture	Moyenne cours clôture	Volume
janv-08	13,69	13,53	468 800
févr-08	11,10	11,02	331 100
mars-08	8,31	8,24	240 200
avr-08	9,61	9,70	739 400
mai-08	10,98	10,83	265 600
juin-08	8,78	8,64	284 900
juil-08	7,28	7,23	284 200
août-08	6,08	6,12	508 500
sept-08	6,66	6,56	260 700
oct-08	4,80	4,71	274 800
nov-08	3,67	3,66	216 200
déc-08	3,08	3,11	166 100
<b>Total</b>	<b>7,84</b>	<b>7,78</b>	<b>4 040 500</b>

# ARCHOS

**Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital (par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2. du Code de commerce)**

Date d'Assemblée générale	Nature de la délégation	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital pouvant résulter de l'émission	Durée de la délégation	Utilisation	Date du Conseil
19-avr.-06	Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions	10% du capital social de la société	38 mois		
2-mai-07	Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la société	3% du capital social, soit 268.105 options attribuables à la date du présent rapport	38 mois	68.256 options attribuées	06-nov.-07
5-juin-08	Délégation de compétence à l'effet de décider l'émission d'actions, titres ou valeurs mobilières diverses avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	50 millions d'euros	26 mois		
5-juin-08	Délégation de compétence à l'effet de décider l'émission d'actions, titres ou valeurs mobilières diverses, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	50 millions d'euros	26 mois		19-avr.-06 / 22-juil.-07
5-juin-08	Délégation de compétence à l'effet de décider d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	20 millions d'euros	26 mois		
5-juin-08	Délégation de compétence à l'effet de décider d'augmenter le capital social en faveur des salariés du groupe	5 millions d'euros	26 mois		
23-déc.-08	Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la société	3% du capital social, soit 268.105 options attribuables à la date du présent rapport	38 mois		

L'Assemblée générale du 19 avril 2006 a par ailleurs fixé à 180 millions d'euros le montant nominal maximum de l'augmentation de capital pouvant résulter des différentes délégations.

Date d'Assemblée générale	Autres délégations	Montant nominal maximum de la délégation	Durée de la délégation	Utilisation	Date du Conseil
5-juin-08	Autorisation donnée au Conseil d'Administration en vue du rachat par la Société de ses propres actions	10% du nombre des actions composant le capital social (*)	18 mois		
5-juin-08	Autorisation donnée au Conseil d'Administration de réduire le capital par annulation d'actions	10% du nombre des actions composant le capital social	18 mois		

(\*) Se réduit à 5% du nombre des actions composant le capital social pour paiement ou croissance externe

## Administration et Contrôle de la Société

Vous trouverez en annexe, conformément aux dispositions légales, le tableau relatif aux rémunérations et avantages de toute nature perçus par les mandataires sociaux de la part de la société ou de ses filiales durant l'exercice 2008, ainsi que le tableau des fonctions et mandats exercés par ces mandataires.

Etat récapitulatif des opérations réalisées par les dirigeants (et hauts responsables ainsi que par les personnes auxquelles ils sont étroitement liés) sur les titres de la société  
Ces opérations, sous réserve d'un montant cumulé supérieur à 5.000 euros au cours de l'année civile, ont en principe donné lieu à déclaration à l'AMF et mise en ligne sur son site (en vertu des articles 223-21 & s. du Règlement général de l'AMF).

Néant.

# ARCHOS

Vous trouverez par ailleurs en annexe, conformément aux dispositions légales, le tableau relatif aux résultats financiers des cinq dernières années ainsi que le rapport du Président prévu à l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de Commerce.

## **Propositions de résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire**

### **PREMIERE RESOLUTION** (*Examen et approbation des opérations et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2008*)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration auquel est joint le rapport du Président prévu à l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de Commerce et du rapport général des Commissaires aux comptes auquel est joint le rapport prévu à l'article L.225-235 du Code de commerce, ainsi que des comptes sociaux qui lui ont été présentés par le Conseil d'administration, approuve les comptes sociaux, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, qui font apparaître un résultat net après impôts déficitaire de 17.624.728,34 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée générale donne quitus de leur gestion aux administrateurs pour ledit exercice.

### **DEUXIEME RESOLUTION** (*Examen et approbation des opérations des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008*)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration auquel est joint le rapport du Président prévu à l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de Commerce et du rapport général des Commissaires aux comptes auquel est joint le rapport prévu à l'article L.225-235 du Code de commerce, ainsi que des comptes consolidés qui lui ont été présentés par le Conseil d'administration, approuve les comptes consolidés, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, qui font apparaître un résultat net part du groupe déficitaire de 17.725 milliers d'euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée générale donne quitus de leur gestion aux administrateurs pour ledit exercice.

### **TROISIEME RESOLUTION** (*Affectation du résultat*)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuvant la proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à 17.624.728,34 euros au compte «report à nouveau» débiteur de 32.486.403,14 euros qui s'élèvera en conséquence à 50.111.131,48 euros.

# ARCHOS

Conformément à la loi, l'Assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

## **QUATRIEME RESOLUTION** (*Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce*)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et approuve successivement les opérations et les conventions conclues ou exécutées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008 dont il a été fait état.

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal des présentes délibérations pour faire toutes déclarations et remplir toutes formalités d'enregistrement, dépôt publicité ou autres.

## **CINQUIEME RESOLUTION** (*Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant*)

L'Assemblée Générale prend acte de l'arrivée à échéance du mandat de commissaires aux comptes de la Société PriceWaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine Cedex, Commissaire aux Comptes titulaire, représentée par Monsieur Vincent Gaide, et de Monsieur Yves Nicolas, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine Cedex, Commissaire aux Comptes suppléant, à l'issue de cette assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuve la proposition du Conseil d'administration et nomme la Société PriceWaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine Cedex, Commissaire aux Comptes titulaire, représentée par Monsieur Pierre Marty, et Monsieur Yves Nicolas, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly sur Seine Cedex, Commissaire aux Comptes suppléant, pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015.

## **SIXIEME RESOLUTION** (*Nomination de nouveaux membres du Conseil d'administration*).

Conformément aux pouvoirs reconnus à l'Assemblée Générale, le Président invite l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport établi par le Conseil d'administration, décide de renouveler le collège des cinq administrateurs dont le mandat arrive à échéance.

Le conseil d'Administration propose donc que les mandats de Messieurs Jean Marc Wormser; Jean Rizet; Giuseppe Agnello; Isabelle Crohas et Henri Crohas soient renouvelés par le Conseil. Ces derniers ayant déjà acceptés de renouveler leur mandat conformément aux dispositions de l'article L. 225-24 du Code de commerce et l'article 9 des statuts pour la durée de 6 ans:

# ARCHOS

Les mandats seront donc valables jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 et qui se tiendra en 2015.

Les différents membres du conseil d'administration faisant l'objet de cette proposition de renouvellement ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient leur renouvellement de mandat d'administrateur ayant précisé qu'ils satisfaisaient à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport établi par le Conseil d'administration, décide de nommer Messieurs Jean Marc Wormser; Jean Rizet ; Giuseppe Agnello Isabelle Crohas et Henri Crohas aux fonctions de membre du Conseil d'administration de la Société.

## **SEPTIEME RESOLUTION** (*Pouvoirs*)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal des présentes délibérations pour faire toutes déclarations et accomplir toutes formalités d'enregistrement, dépôt et autres.

Fait à Igny, le 25 mars 2009  
Le Conseil d'administration

# ARCHOS

## ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

### 1 - Opérations courantes et conclues à des conditions normales au 31 décembre 2008

N°	DATE OPERATION	NATURE	MONTANT en 2008	COCONTRACTANTS	DATE D'EXPIRATION
1	01/08/1999 Renouvelée 01/03/2005	Distribution par Archos Inc des produits Archos	\$19 807 637 14 576 413 €	Archos Inc	
2	01/01/2006	Agent commercial Archos UK  Facturation prestation logistique et service après vente	£1 085 177 1 350 912 € £153 094 191 603 €	Archos UK Ltd	
3	01/01/2006	Agent commercial Archos Deutschland Facturation prestation logistique et service après vente Facturation prestation R&D	873 367 € 254 360 €  734 602 €	Archos Deutschland GmbH	
4	01/01/2006	Agent commercial EchoStar Spain	0	EchoStar Technologies Corporation	31/12/2006
5	01/03/2005	Facturation prestation logistique réalisée par Archos Asia	159 887 HKD 13 591 €	Archos Asia Ltd	
6	01/08/2006	Agent commercial Archos Italia	368 995 €	Archos Italia Srl	
7	05/07/2006	Agent commercial Archos Suisse	CHF 206 361 124 844 €	Archos AG	
8	01/03/2007	Distribution par Archos Digital Product Trading des produits Archos	\$1 202 754 770 379 €	ADPT	
9	01/12/2007	Vente des produits Archos par Archos Media dans le cadre d'un abonnement	0	Archos Media SARL	
10	01/12/2007	Création d'un site internet	14 096 €	Archos Media SARL	
11	01/12/2007	Prestation de personnel	1 715 €	Archos Media SARL	

## 2 - Conventions réglementées au 31 décembre 2008

	Date		Nature	Montant en 2008	Co-Contractant	Date d'expiration
	Conseil	Opération				
1	08/01/1999	effet 01/02/99	Bail Commercial	112 908 €	SCI des Vignerons	31/01/2008
	03/05/2002	03/05/2002	Extension du bail sans augmentation du loyer		SCI des Vignerons	31/01/2008
2	19/05/1999		Avance compte courant	Pas d'effet en 2008	Archos Inc	
3	19/11/1999		Frais Gestion Archos Inc	120.000 USD 82 219 €	Archos Inc	
4	03/05/2002	21/05/2002	Contrat d'assurance Responsabilité civile des dirigeants	7 755 €	ACP	
5	23/12/2008	23/12/2008	Emprunt EchoStar	5.000.000€	EchoStar Corporation	31/01/2013

## 3 - Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux en 2008

En Euros

	Fonction	ARCHOS SA	ARCHOS Inc (1)	Total
Henri Crohas, PDG	PDG	124 269	43 113	167 382
Isabelle Crohas	Administrateur	21 647		21 647
Giuseppe Agnello	Administrateur	4 269		4 269
Jean Rizet	Administrateur	4 269		4 269
Jean-Marc Wormser	Administrateur	4 269		4 269
Thomas Abramovici	Administrateur	4 269		4 269
Mark Jackson	Administrateur	0		0
Steve Schaver	Administrateur	0		0
Michelle Tadros	Administrateur	0		0
<b>Total</b>		<b>162 990</b>	<b>43 113</b>	<b>206 103</b>

(1) Montants en USD convertis au taux moyen de l'exercice

Les administrateurs ne perçoivent que des jetons de présence, dont le montant a été déterminé lors de l'Assemblée générale du 22 juin 2005.

La rémunération versée au PDG est composée uniquement d'éléments fixes, dont le montant a été approuvé par le Conseil d'administration du 12 mai 2005.

Il n'existe aucune autre rémunération sous quelle que forme que ce soit.

## 4 - Listes des mandats et fonctions des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, le tableau ci-dessous présente la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Prénom, nom et adresse	Date de 1ère nomination	Date d'échéance mandat	Mandat et fonction principale exercée dans la société	Principaux mandats et fonctions exercés hors de la société	Société
Henri Crohas 12 rue Ampère 91430 Igny	AG du 22 avril 1991	AG statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2008	Président Directeur Général	Chairman Chief Executive Officer Geschäftsführer (Gérant) Chairman  Chairman	Archos Inc Archos UK Archos Deutschland Archos Asia Archos digital products trading (Shenzhen)
Isabelle Crohas 12 rue Ampère 91430 Igny	AG du 22 avril 1991	AG statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2008	Administrateur  Directrice des Ressources Humaines	Gérante	SCI des Vignerons
Giuseppe Agnello TOTAL Tour de la Coupole 92400 Courbevoie	AG du 22 avril 1991	AG statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2008	Administrateur	Chargé d'organisation	Groupe TOTAL
Jean Rizet Groupe ARC 25 bvd Malherberbes 75008 Paris	AG du 31 juillet 2003	AG statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2008	Administrateur	Directeur Général Délégué  Gérant	Groupe Arc  Agence Quadrige Conseil
Jean-Marc Wormser 12 rue Ampère 91430 Igny	AG du 31 juillet 2003	AG statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2008	Administrateur		
Michelle Ann Tadros EchoStar Communi- cations Corporation 9601 S. Meridian Bvd Englewood, Colorado 80112 (USA)	AG du 29 mars 2005	AG statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2010	Administrateur	Manager of corporate development group	EchoStar Technologies Corporation
Markus Wayne Jackson EchoStar Communi- cations Corporation 9601 S. Meridian Bvd Englewood, Colorado 80112 (USA)	AG du 29 mars 2005	AG statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2010	Administrateur	Président	EchoStar Communications Corporation
Steven Bruce Schaver EchoStar Communi- cations Corporation 9601 S. Meridian Bvd Englewood, Colorado 80112 (USA)	AG du 29 mars 2005	AG statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2010	Administrateur	Président	Dish Network
Thomas Abramovici 12 rue Ampère 91430 Igny	Conseil du 6 octobre 2005 en attente de ratification par la prochaine AG	AG statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2010	Administrateur		

## 5 – Inventaire des valeurs mobilières

En milliers d'euros

Description	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres
<b>Filiales</b>		
<b>( plus de 50%)</b>		
Achos Inc.	240	240
Archos UK	15	15
Archos DE	25	25
Archos Hong-Kong	1	1
Archos Italie	10	10
Archos AG	64	64
Archos Digital Products Trading, Co Ltd	493	493
Archos Media SARL	10	10
<b>Participations</b>		
<b>(10 à 50%)</b>		
Néant		
<b>Autres titres</b>		
Titres auto-détenues		
SICAV	498	498
<b>Total</b>	<b>1 356</b>	<b>1 356</b>

## 6 - Tableau des cinq derniers exercices (comptes sociaux)

euros	2004	2005	2006	2007	2008
<b>1 - Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	3 102 565	3 379 085	4 342 463	4 468 431	4 468 431
Nombre d'actions ordinaires	6 205 129	6 758 168	8 684 924	8 936 861	8 936 861
Nombre d'actions de préférence		1	1	1	1
<b>2 - Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors TVA	49 918 049	109 049 457	168 648 726	122 627 656	76 557 329
Résultat avant IS, particip. et dot. (Déficit)	-1 748 040	3 342 232	4 503 326	-15 628 054	-14 461 365
Impôts sur les bénéfices	-231 047	-409 788	-339 756	-1 282 829	-1 419 538
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat net comptable (Déficit)	-4 269 379	-1 168 964	1 074 717	-25 808 681	-17 624 728
<b>3 - Résultat par action</b>					
Résultat avant IS, participation et dotations	-0,28	0,49	0,52	-1,75	-1,62
Résultat net comptable	-0,69	-0,17	0,12	-2,89	-1,97
<b>4 - Personnel</b>					
Effectif moyen de l'exercice (1)	90	94	114	115	114
Masse salariale de l'exercice	3 138 892	4 143 470	5 711 721	5 300 992	5 003 755
Montant des charges sociales	1 388 682	1 868 987	2 393 886	2 431 812	2 323 406

(1) Hors bureau Chine

# ARCHOS

## **RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES OPERATIONS D'ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE 2008**

(Etabli en conformité de l'article L.225-184 du Code de commerce)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous informer qu'aucune attribution d'options de souscription d'actions n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Fait à Igny,  
Le 25 mars 2009

Le Conseil d'administration.

# ARCHOS

## **RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LA REALISATION DES OPERATIONS D'ACHAT D'ACTIONS AUTORISEES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2008**

(Etabli en conformité de l'article L.225-209 alinéa 2 du Code de commerce)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-209 alinéa 2 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous informer qu'aucune opération d'achat d'actions n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Fait à Igny,  
Le 25 mars 2009

Le Conseil d'administration.

# ARCHOS

## RAPPORT DU PRESIDENT PREVU A L'ARTICLE L.225-37 ALINEA 6 DU CODE DE COMMERCE

Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 6, du Code de commerce, j'ai l'honneur de vous rendre compte, aux termes du présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

### I. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

#### 1. Rappel de la composition du Conseil d'administration

Suite à la modification des statuts décidée par l'Assemblée générale des actionnaires du 29 mars 2005, la société est administrée par un Conseil d'administration composé comme suit :

Le Conseil d'administration est, à ce jour, composé de neuf membres, dont 3 membres assurent la représentation de l'actionnaire détenteur de l'action de préférence, choisis parmi les candidats figurant sur une liste présentée par ce dernier. La durée du mandat de chaque administrateur est de six années.

Vous trouverez en annexe au présent rapport les noms des administrateurs en fonction, les dates de prise d'effet et d'expiration de leurs mandats, les fonctions exercées par eux dans la Société ainsi que les fonctions et mandats exercés dans d'autres Sociétés.

Le Conseil d'Administration ne comprend pas en son sein d'administrateurs salariés, les actions détenues par le personnel de la société représentent moins de 3% du capital. Cependant une importance est accordée à la présence effective lors des réunions, d'un ou plusieurs membres du Comité d'entreprise.

#### 2. Conditions de préparation des travaux du Conseil d'administration

Le Président :

- arrête les documents préparés par les services internes à l'entreprise ;
- organise et dirige les travaux du Conseil d'administration ;
- s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission et veille notamment à ce qu'ils disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission ;
- s'assure que les représentants des organes représentatifs du personnel sont régulièrement convoqués et disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Le Conseil d'administration est, pour le moment, assisté d'un comité des rémunérations, mis en place depuis le Conseil du 27 juillet 2007. La Société continue d'étudier la possibilité de mettre en place un comité d'audit, afin de se conformer aux principes de gouvernement d'entreprise.

#### 3. Conditions d'organisation des travaux du Conseil

##### 3.1 Organisation

# ARCHOS

Le Président organise les travaux du Conseil dans le respect du Règlement intérieur, adopté le 27 juillet 2007.

Ainsi aux séances obligatoires du Conseil d'administration (arrêté des comptes annuels et semestriels) s'ajoutent les séances dont la tenue est justifiée par la marche des affaires et les conditions prévues aux statuts et au Règlement intérieur.

## **3.2 Les réunions du Conseil et la participation aux séances**

Le Conseil d'administration est convoqué par le Président cinq jours à l'avance par tous moyens, conformément au point 4 de l'article 9 des statuts de la société.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration s'est réuni neuf fois.

Le taux de participation s'est élevé en 2008 à 61,72%. Les séances du Conseil d'administration ont été présidées par le Président du Conseil d'administration.

Les représentants du Comité d'entreprise ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil et l'un d'eux était présent lors de 4 conseils sur les 9 tenus en 2008.

## **3.3 Les comptes-rendus de séance**

Le procès-verbal de chaque réunion est établi par le Secrétaire du Conseil nommé à chaque réunion, puis arrêté par le Président qui le soumet à l'approbation du Conseil suivant. Il est retranscrit dans le registre des procès-verbaux après signature du Président et d'un administrateur.

Le Conseil a pris, au cours de l'exercice écoulé, un certain nombre de décisions visant notamment:

- L'approbation du budget
- L'approbation des comptes de l'exercice précédent et du semestriel
- Les orientations de l'activité de la société
- L'approbation du plan de recherche et développement
- D'une manière générale, l'ensemble des dispositions soumises au Conseil par obligation statutaire

## **3.4 L'information du Conseil**

A l'occasion des séances du Conseil : les administrateurs reçoivent tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission. Hors séances du Conseil : les administrateurs reçoivent régulièrement toutes les informations importantes concernant la Société.

# ARCHOS

## 3.5 Les jetons de présence

Les jetons de présence sont répartis entre les administrateurs conformément à la sixième résolution adoptée par l'Assemblée générale du 22 juin 2005. La somme devant se répartir entre les administrateurs étant de 25.611,42 euros pour l'exercice 2008.

Les administrateurs représentant l'action de préférence ont tous renoncé à percevoir des jetons de présence.

Ainsi, par application desdites règles, il a été versé à vos administrateurs les jetons de présence suivants :

- Monsieur Henri Crohas : 4.269 euros
- Madame Isabelle Crohas : 21.647 euros
- Monsieur Giuseppe Agnello : 4.269 euros
- Monsieur Jean-Marc Wormser : 4.269 euros
- Monsieur Jean-Claude Rizet : 4.269 euros
- Monsieur Thomas Abramovici : 4.269 euros

Les jetons de présence attribués à Madame Isabelle Crohas au titre de l'exercice 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007 ont été versés en 2008.

## 3.6 Modalités relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale

Les dispositions de l'article 11 des statuts de la société encadrent les règles relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale :

Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions peuvent se tenir au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation communiqué aux actionnaires. Les règles de calcul du quorum et de la majorité des actionnaires participant à l'assemblée sont déterminées par décret.

Les statuts de la société prévoient néanmoins une restriction spécifique relative au régime de l'action de préférence ; en effet, la décision d'une assemblée générale (i) de modifier les droits relatifs à l'action de préférence émise par l'assemblée des actionnaires du 29 mars 2005, (ii) de racheter cette action de préférence ou (iii) de la convertir en action ordinaire en dehors des cas visés à l'article 7 des présents statuts, n'est définitive qu'après approbation par le titulaire de l'action de préférence.

## 4. Restrictions apportées aux pouvoirs du Président Directeur Général

Les pouvoirs du Président Directeur Général font l'objet des limitations statutaires suivantes :

Les décisions suivantes ne pourront valablement être prises par les organes compétents qu'après approbation par le Conseil d'administration statuant à l'unanimité de ses membres présents ou représentés moins une voix :

- a) Tout projet de modification des présents statuts ou des statuts de l'une quelconque des filiales de la société ;
- b) Tout transfert, toute cession, tout acte de disposition ou constitution de garantie sur tout actif significatif de la société ou de l'une de ses filiales ou tout transfert, toute cession ou acte de disposition moyennant le paiement d'un prix inférieur à la valeur de marché de l'actif en question ;

# ARCHOS

- c) Toute prise d'intérêt ou l'octroi de tout prêt (qu'il s'agisse d'un nouveau prêt ou de l'extension d'une ligne de crédit) au profit d'un tiers par la société ou l'une quelconque de ses filiales, pour un montant supérieur à 500.000 euros ;
- d) Tout investissement, immobilisation ou crédit-bail par la société ou l'une quelconque de ses filiales pour un montant supérieur à 500.000 euros, à moins qu'il ne soit inclus dans le budget annuel ;
- e) Tout emprunt par la société ou l'une quelconque de ses filiales (ne figurant pas dans le budget annuel) ou toute ligne de crédit de la société ou de l'une quelconque de ses filiales d'un montant supérieur à 500.000 euros ;
- f) Les dispositions ci-dessus ne font pas interdiction aux organes sociaux de la société, sans qu'il soit besoin de recueillir l'approbation préalable du Conseil d'administration statuant à la majorité qualifiée :
  - a. de consentir, dans le cours normal des affaires, des crédits clients n'excédant pas 2.000.000 euros ; et
  - b. de tirer sur les lignes de crédit court-terme, dans les limites fixées dans le budget annuel de la société et de ses filiales ;
- g) Approbation du budget annuel de la société et de ses filiales. Il est précisé que si le budget annuel de la société et de ses filiales n'est pas approuvé lors de la première réunion du Conseil d'administration auquel il est soumis, un expert indépendant sera alors désigné par le Président du Tribunal de Commerce d'Evry statuant sur requête présentée par le Directeur Général de la société ou par la partie la plus diligente afin de résoudre le désaccord au mieux des intérêts de l'ensemble des actionnaires de la société. L'expert indépendant rendra son rapport sur le budget annuel dans les meilleurs délais et, de préférence, dans les 60 jours de sa désignation. Le budget annuel ainsi arrêté sera définitif et non susceptible d'appel ;
- h) Toute décision relevant du droit des entreprises en difficulté (Titre Premier ou Titre Deuxième du Livre Sixième du Code de Commerce), à l'exception de celles devant être prises impérativement par le Président ou le Directeur Général de la société conformément à la loi ;
- i) Désignation du directeur général de la société et de ses filiales (ou de tout mandataire à qui des fonctions similaires ou équivalentes pourraient être confiées), à l'exception du mandat de Président et Directeur Général de la société confié à Monsieur Henri Crohas jusqu'à la date de l'assemblée générale annuelle de la société statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et de l'éventuel renouvellement de ce mandat à son expiration ;
- j) Adoption de tout plan d'intéressement ou de participation significatif des salariés de tout plan d'options de souscription ou d'achat d'actions, ainsi que toute modification significative apportée auxdits plans ;
- k) Toute embauche par la société ou l'une quelconque de ses filiales de personnel avec un salaire annuel supérieur à 150.000 euros ou toute augmentation portant la rémunération annuelle d'un salarié au-delà de 150.000 euros ; à l'exception d'une augmentation de la rémunération de Monsieur Henri Crohas décidée par le Conseil d'administration en 2005 afin d'aligner cette rémunération sur les pratiques du marché ;
- l) Nomination des commissaires aux comptes de la société et de ses filiales ;
- m) Approbation du plan de recherche bi-annuel de la société dans le domaine des lecteurs personnels vidéo connectés à des décodeurs de télévision par satellite ou par câble ;
- n) Approbation de tout abandon de, ou de tout changement significatif dans, l'activité ou la ligne de produits relative aux lecteurs personnels vidéos connectés à une télévision par satellite ou par câble (à l'exception de tout abandon concernant une activité ou une ligne de produit "déficiente" alors que la société a mis en œuvre les efforts commercialement raisonnables afin de rendre rentable l'activité ou la ligne de produit concernée) ;
- o) Tout changement significatif de la couverture d'assurance de la société et de ses filiales ;

# ARCHOS

- p) La déclaration ou la mise en paiement par la société ou l'une quelconque de ses filiales, de dividendes ou de toute autre distribution au profit de ses actionnaires ;
  - q) Toute conclusion ou résiliation par la société ou l'une quelconque de ses filiales de contrats impliquant le paiement d'une somme supérieure à 2.000.000 euros ou concernant des actifs d'une valeur supérieure à 2.000.000 euros ;
  - r) Toute renonciation à poursuite judiciaire concernant la société ou l'une quelconque de ses filiales pour un montant supérieur à 500.000 euros ;
  - s) Toute modification significative des principes comptables applicables au sein de la société et de ses filiales, à l'exception de toute modification requise à l'occasion d'une modification de la législation applicable.
- Tout projet de décision relatif à l'une des matières visées aux paragraphes (a) à (s) ci-dessus devra être porté à la connaissance des administrateurs préalablement à la réunion du Conseil d'administration avec un délai raisonnable qui ne pourra en tout état de cause être inférieur à 5 jours ouvrés.

## **II. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société**

Le contrôle interne en place au sein de chaque Société du Groupe repose sur les fondements principaux suivants :

- la reconnaissance de la pleine responsabilité des dirigeants des Sociétés du Groupe ;
- un système de reporting financier régulier.

Tout en privilégiant les critères suivants :

- un critère de réactivité, afin d'accompagner l'autonomie de chaque Société dans la gestion de ses affaires ;
- un critère de souplesse pour que les dirigeants des Sociétés du Groupe exercent pleinement leurs responsabilités ;
- un critère de simplicité afin que le processus de contrôle interne reste adapté à la taille modeste des entreprises composant notre Groupe.

Les acteurs privilégiés du contrôle interne sont :

- le Conseil d'administration ;
- le Directeur Financier Groupe, le Contrôleur de gestion Groupe et les correspondants administratifs et financiers locaux ;
- le contrôle des informations chiffrées au travers du responsable du système ERP du Groupe, dont le déploiement a été réalisé avec succès en 2006, dans les filiales européennes, suite à la réorganisation juridique mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

La Société met en oeuvre des reportings mensuels comptables et financiers, analysés avec les responsables des filiales concernées.

Des réunions d'analyse et d'évaluation sont organisées avec les responsables du Groupe et des responsables des entités concernées, au sein des :

- réunions budgétaires annuelles ;
- réunions stratégiques organisées au cours de l'année.

La Société assure, dans le cadre de son service juridique :

- le traitement des dossiers et/ou contentieux de la Société (et le cas échéant, le traitement de ceux des filiales en liaison avec celles-ci) susceptibles de générer des risques significatifs ;
- l'assistance juridique de la Société et de ses filiales.

# ARCHOS

Concernant la comptabilité et la consolidation du Groupe, les règles sont définies au niveau du Groupe, par le Directeur Financier et le Contrôleur de gestion Groupe, qui s'assurent de la diffusion et de l'application auprès des différentes filiales.

## **Les acteurs du contrôle externe**

- Les commissaires aux comptes

Dans le cadre de leurs diligences de certification des comptes annuels, les commissaires aux comptes sont amenés à prendre connaissance de l'organisation et du fonctionnement des procédures de contrôle interne en application et, s'il y'a lieu, à émettre des recommandations visant à améliorer ces procédures de contrôle interne.

Hormis les différentes procédures ci-dessus mentionnées, la société n'a pas, pour le moment, mis en œuvre la totalité des recommandations de l'AFEP-MEDEF sur la gouvernance d'entreprise. Néanmoins, le conseil d'administration de la Société Archos a pris connaissance de la version consolidée de décembre 2008 du code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées incluant notamment les nouvelles recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux. Le conseil confirme que ce code s'inscrit bien dans la démarche de gouvernement d'entreprise auquel tend à se conformer la société et met en œuvre les moyens nécessaires à l'adoption prochaine des dispositions afférentes.

## **III. Dispositif Anti-OPA et Contrôle de la Société**

La Société est contrôlée par Monsieur Henri Crohas qui agit actuellement de concert avec la société EchoStar Communications Corporation. La société EchoStar Communications Corporation et Monsieur Henri Crohas détiennent ensemble plus de 50% du capital social. Monsieur Henri Crohas et EchoStar ont signé le 7 avril 2005 un pacte d'actionnaires, disponible sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) renouvelé le 23 Décembre 2009. Ce contrôle conjoint constitue à ce jour pour la société, le dispositif le plus significatif contre les éventuelles offres publiques d'achats dont pourrait faire l'objet la Société.

Fait à Igny,  
Le 25 mars 2009

Le Président du Conseil d'administration

**PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT**

63 rue de Villiers  
92208 Neuilly sur Seine Cedex

**FB Audit & Associés**

1 rue de Stockholm  
75008 Paris

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**Exercice clos le 31 décembre 2008**

Aux Actionnaires

**ARCHOS SA**  
12 rue Ampère - ZI  
91430 IGNY

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ARCHOS SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 13 qui expose le traitement comptable des impôts différés au 31 décembre 2008.

# ARCHOS

## II - Justification des appréciations

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique a de multiples conséquences pour les entreprises et notamment sur leur activité et leur financement. Ces éléments ont été pris en considération par votre société pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes au 31 décembre 2008. Le manque de visibilité sur le futur crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement sur les estimations comptables. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce.

### *Activation des frais de développement*

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que les notes 2.4.b) et 2.6 fournissent une information appropriée.

### *Stocks et encours*

La note 2.8 expose les méthodes comptables relatives à l'évaluation et à la dépréciation des stocks et encours. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes aux comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### *Reconnaissance du revenu*

Comme indiqué dans la note 2.17, le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque le transfert à l'acheteur de l'essentiel des risques est réalisé. L'ensemble des contrats clients mentionnant une clause de retour de marchandises a été pris en compte. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces méthodes.

### *Impôts différés*

Les notes 2.19 et 13 précisent que les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que lorsque leur récupération est probable. Nos travaux ont consisté à vérifier la correcte application de cette méthode et à examiner les données prévisionnelles et les hypothèses retenues par la direction ainsi que les évaluations qui en résultent.

### *Provision pour garantie*

Votre société constitue une provision pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre de la garantie de fonctionnement des produits telle que décrite dans les notes 2.16 et 18 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

# ARCHOS

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### ***III - Vérification spécifique***

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 29 avril 2009

Les commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

FB AUDIT

Vincent Gaide

Charles Zenaty

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63 rue de Villiers  
92208 Neuilly sur Seine cedex

**FB Audit & Associés**  
1 rue de Stockholm  
75008 Paris

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2008**

Aux Actionnaires  
**ARCHOS SA**  
12 rue Ampère - ZI  
91430 IGNY

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ARCHOS SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### ***I - Opinion sur les comptes annuels***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## ***II - Justification des appréciations***

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique a de multiples conséquences pour les entreprises et notamment sur leur activité et leur financement. Ces éléments ont été pris en considération par votre société pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes au 31 décembre 2008. Le manque de visibilité sur le futur crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement sur les estimations comptables. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce.

### *Règles et principes comptables :*

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que la note 1.2 fournit une information appropriée.

La note 1.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation et à la dépréciation des stocks et encours. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### *Estimations comptables :*

Votre société constitue des provisions pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre de la garantie de fonctionnement des produits, tel que décrit en note 1.7 de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

La note 1.2 de l'annexe expose les modalités d'évaluation des titres de participation. Nos travaux ont consisté à examiner les éléments prévisionnels utilisés par la direction ainsi que les évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou

# ARCHOS

postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 29 avril 2009

Les commissaires aux comptes  
Membres des Compagnies Régionales de Versailles et de Paris

**PricewaterhouseCoopers Audit**

**FB Audit & Associés**

Vincent Gaide

Charles Zenaty

## COMPTES CONSOLIDES 31 DECEMBRE 2008

En milliers d'euros

<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	<b>31 décembre 2008</b>	<b>31 décembre 2007</b>
		<b>IFRS</b>	<b>IFRS</b>
Frais de Développement		3 809	3 339
Autres immobilisations incorporelles		310	276
Immobilisations incorporelles	(5)	4 119	3 615
Immobilisations corporelles	(6)	1 056	935
Autres actifs financiers non courants	(7)	170	110
Autres actifs non courants	(7)	2 171	2 469
Actifs d'impôts différés	(13)	14 888	14 907
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>		<b>22 404</b>	<b>22 036</b>
Stocks	(8)	26 487	41 941
Clients et comptes rattachés	(10)	7 903	13 462
Autres créances courantes	(11)	14 350	15 475
Actifs financiers courants	(12)	224	908
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(14)	13 048	37 057
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>		<b>62 012</b>	<b>108 843</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>84 416</b>	<b>130 879</b>

<b>PASSIF</b>	<b>Notes</b>	<b>31 décembre 2008</b>	<b>31 décembre 2007</b>
		<b>IFRS</b>	<b>IFRS</b>
Capital apporté	(15)	4 468	4 468
Réserves consolidées		43 619	60 230
Résultat de l'exercice		-17 725	-16 559
<b>Capitaux propres revenant aux actionnaires de la société</b>		<b>30 362</b>	<b>48 139</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>30 362</b>	<b>48 139</b>
Dettes financières non courantes	(16)	9 636	1 336
Provisions pour avantages au personnel	(17)	238	226
Provisions pour autres passifs et dettes non courantes	(18)	916	1 737
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>		<b>10 789</b>	<b>3 299</b>
Dettes financières courantes	(16)	6 701	22 127
Fournisseurs et comptes rattachés		20 070	36 035
Autres provisions et dettes courantes	(19)	16 494	21 279
<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>		<b>43 265</b>	<b>79 441</b>
<b>TOTAL PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>84 416</b>	<b>130 879</b>

## COMPTES CONSOLIDES

En milliers d'euros

	Du 1er janvier au 31 décembre 2008	Du 1er janvier au 31 décembre 2007
	IFRS	IFRS
Chiffre d'affaires	73 910	101 796
Coût de revient des ventes	63 798	84 477
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>10 113</b>	<b>17 319</b>
Frais de recherche et développement	2 567	5 040
Frais commerciaux	10 033	11 826
Frais administratifs et généraux	11 657	12 019
Autres produits et charges d'exploitation		
Dépenses d'exploitation	24 256	28 885
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>-14 144</b>	<b>-11 566</b>
Autres produits et charges opérationnels		
Autres produits et charges non récurrents		-6 705
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>-14 144</b>	<b>-18 271</b>
Produits financiers	11 384	6 594
Charges financières	-14 873	-12 696
<b>Résultat financier</b>	<b>-3 489</b>	<b>-6 101</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-17 633</b>	<b>-24 372</b>
Impôts sur les résultats	-91	7 814
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-17 725</b>	<b>-16 559</b>
* aux actionnaires de la société		-16 559
* aux intérêts minoritaires		
<b>Résultat Net par action en euros</b>	<b>-1,98</b>	<b>-1,88</b>
<b>Nombre d'actions retenu</b>	<b>8 936 862</b>	<b>8 812 354</b>
<b>Résultat Net dilué par action en euros (1)</b>	<b>-1,98</b>	<b>-1,88</b>
<b>Nombre d'actions retenu</b>	<b>8 936 862</b>	<b>8 812 354</b>

(1) : Cf. note 26

## COMPTES CONSOLIDES

En milliers d'euros

IFRS	Capital apporté	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total revenant aux actionnaires de la société	Minoritaires	Total Capitaux Propres
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2006</b>	<b>4 342</b>	<b>55 991</b>	<b>0</b>	<b>-2 782</b>	<b>513</b>	<b>58 064</b>	<b>0</b>	<b>58 064</b>
Opérations sur capital	126	6 109				6 235		6 235
Opérations sur titres auto-détenus						0		0
Dividendes						0		0
Résultat net de l'exercice				-16 559	253	-16 306		-16 306
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat					146	146		146
Variation de périmètre						0		0
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2007</b>	<b>4 468</b>	<b>62 100</b>	<b>0</b>	<b>-19 341</b>	<b>912</b>	<b>48 139</b>	<b>0</b>	<b>48 139</b>
Opérations sur capital						0		0
Opérations sur titres auto-détenus						0		0
Dividendes						0		0
Résultat net de l'exercice				-17 725	334	-17 391		-17 391
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat					-386	-386		-386
Variation de périmètre						0		0
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2008</b>	<b>4 468</b>	<b>62 100</b>	<b>0</b>	<b>-37 066</b>	<b>860</b>	<b>30 362</b>	<b>0</b>	<b>30 362</b>

## COMPTES CONSOLIDES

### Tableaux de financement IFRS (méthode indirecte)

En milliers d'euros

Tableau de financement (méthode indirecte)	Du 1er janvier au 31	Du 1er janvier au 31
	décembre 2008	décembre 2007
	IFRS	IFRS
Résultat net consolidé	-17 725	-16 559
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions	8 915	7 821
+/- Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	-3 696	3 134
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	334	253
+/- Autres produits et charges calculés	-466	6 219
+/- Plus et moins-values de cession	0	0
+/- Profits et pertes de dilution	0	0
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	0	0
- Dividendes	0	0
<i>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</i>	<i>-12 638</i>	<i>867</i>
+ Coût de l'endettement financier net	-1 287	-1 244
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	-91	-8 831
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>-14 017</b>	<b>-9 207</b>
- <b>Impôt versé</b>	<b>302</b>	<b>-253</b>
+/- <b>Variation du BFR lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)</b>	<b>-708</b>	<b>1 768</b>
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>-14 423</b>	<b>-7 691</b>
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-5 075	-4 128
+ Encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		0
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		0
+ Encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		0
+/- Incidence des variations de périmètre		0
+ Dividendes reçus		0
+/- Variations des prêts et avances consentis		0
+ Subventions d'investissement reçues	570	0
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement	-68	-163
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-4 573</b>	<b>-4 291</b>
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital		0
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options	0	16
+/- Rachats et reventes d'actions propres		0
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice		0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	8 300	39
- Remboursements d'emprunt (y compris contrats de location financement)	0	0
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	1 287	1 244
+/- Autres flux liés aux opérations de financement		0
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (2)</b>	<b>9 587</b>	<b>1 299</b>
+/- <b>Incidence des variations des cours des devises</b>	<b>826</b>	<b>-632</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>-8 583</b>	<b>-11 315</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture (1)	14 930	26 245
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture (1)	6 347	14 930
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>-8 583</b>	<b>-11 315</b>

(1) Position trésorerie active minorée des découverts bancaires

(2) En 2007 la variation des découverts bancaires (+ 22 060 milliers d'euros) était positionnée en "encaissements liés aux nouveaux emprunts". Dans la présentation ci-dessus, elle a été réintégrée dans la variation de la trésorerie nette.

## ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

La société Archos SA est cotée sur l'Eurolist Paris, compartiment B. C'est la société mère du groupe Archos. Le siège social est situé à Igny, en région parisienne.

Les comptes présentés ont été arrêtés lors de la séance du 25 mars 2009 par le Conseil d'administration.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

### NOTE 1 – BASE DE PREPARATION

#### 1.1 – Cadre général – les normes IFRS utilisées

En application du règlement 16/06/2002 du 19 juillet 2002 de la Communauté Européenne, les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2008 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Les principes comptables utilisés sont décrits dans la note 2 ci-dessous.

Les états financiers consolidés ont été élaborés selon la convention du coût historique sauf en ce qui concerne l'évaluation des actifs et passifs financiers (y compris les dérivés) à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

#### 1.2 – Evolution du référentiel comptable

(a) Les normes mises à jour et interprétations applicables en 2008

Néant

(b) Les normes mises à jour et interprétations applicables en 2008 mais qui ne sont pas pertinentes par rapport aux activités du Groupe

Néant

(c) Les normes mises à jour et interprétations qui ne sont pas encore applicables et qui n'ont pas été appliquées de manière anticipée par le Groupe

Certaines normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) ainsi que par l'Union Européenne au 31 décembre 2008 n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Cela concerne essentiellement la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ». L'application anticipée de cette norme en 2008 n'aurait pas modifié de manière substantielle la présentation de l'information sectorielle.

# ARCHOS

Certaines normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2008 n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Cela concerne essentiellement la norme IAS 1 révisée « Présentation des états financiers ». L'application anticipée de cette norme en 2008 n'aurait pas eu d'effet significatif sur la présentation des comptes consolidés

## 1.3 – Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur des cotations au jour de clôture du bilan.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Le Groupe a recours à différentes méthodes décrites dans les principes comptables et détermine des hypothèses basées sur les conditions de marché telles qu'elles prévalent à la date du bilan.

## 1.4 – Hypothèses clés et appréciations

La préparation des états financiers consolidés implique la prise en compte d'appréciations, d'estimations et d'hypothèses, établies sur la base d'informations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans les notes annexes. La Direction du groupe revoit ses estimations et hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique actuelle. En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans ses futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

Les principaux thèmes relatifs aux hypothèses clés et aux appréciations portent sur les pertes de valeur d'actifs et les avantages du personnel.

### Pertes de valeur sur actifs non financiers

Les cash-flows futurs utilisés pour déterminer la valeur d'utilité (note 2.6 – Test d'impairment) proviennent du budget et du plan à 5 ans. Ce processus, impliquant l'ensemble de la Direction du Groupe, requiert l'utilisation d'hypothèses clés et d'appréciations, notamment pour déterminer les tendances de marché, le coût des matières premières et les politiques de fixation des prix. Les cash-flows futurs effectifs peuvent donc différer des estimations utilisées pour déterminer la valeur d'utilité.

### Avantages au personnel

Dans ce domaine, le Groupe se conforme strictement aux législations locales et le coût principal dans ce domaine est composé des indemnités de départ à la retraite, en France.

La méthode d'évaluation actuarielle utilisée est la méthode des Unités de Crédits Projetées. Les hypothèses comprennent principalement le taux d'actualisation, le taux de croissance à long terme des salaires. Les informations statistiques sont, pour la plupart, liées à des hypothèses démographiques telles que la mortalité, la rotation du personnel et le départ anticipé en retraite. Les hypothèses et les informations statistiques utilisées sont déterminées par la Direction.

Ces hypothèses actuarielles mises en œuvre pour l'évaluation des régimes peuvent s'avérer différentes des résultats réels en cas de modification des conditions de marché et de changements significatifs de nature économique et sociale. L'écart en résultant est enregistré en compte de résultat.

# ARCHOS

## NOTE 2 – PRINCIPES COMPTABLES

### 2.1 – Principes de consolidation

La consolidation du groupe Archos comprend :

- la société Archos S.A., société mère, société anonyme immatriculée en France, domiciliée au 12 rue Ampère, 91430 IGNY (France). Les activités développées par la société mère sont : conception, production par le biais de sous-traitants et distribution de périphériques mobiles connectés à internet.
- et ses filiales :
  - Archos Inc. basée à Denver, Colorado, Etats-Unis,
  - Archos UK Limited, basée au Royaume-Uni,
  - Archos Deutschland GmbH, basée en Allemagne,
  - Archos Asia Limited, basée à Hong-Kong, début d'activité mars 2005,
  - Archos AG, basée en Suisse, début d'activité juillet 2006,
  - Archos Italia Srl, basée en Italie, début d'activité juillet 2006,
  - Archos Digital Products Trading Co., Ltd, début d'activité avril 2007,
  - Archos Media SARL, début d'activité décembre 2007.

L'intégration globale est pratiquée pour l'ensemble des filiales dont le groupe détient directement le contrôle exclusif. Elle prend en compte l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés. Il n'y a pas d'intérêts minoritaires car toutes les filiales sont détenues à 100%.

Les comptes des sociétés consolidées sont clôturés au 31 décembre de chaque année.

Les principes comptables retenus par les filiales ont été modifiés, le cas échéant, de manière à harmoniser les règles appliquées au sein du groupe.

Le périmètre de consolidation n'a pas évolué par rapport à l'année précédente.

### 2.2 – Information sectorielle

A ce jour, compte tenu de la structure des risques et de la rentabilité du groupe, le premier niveau d'information sectorielle correspond aux secteurs d'activité et le deuxième niveau correspond aux secteurs géographiques.

Le premier niveau d'information sectorielle comprend les secteurs d'activité suivants :  
- Périphériques mobiles

Le deuxième niveau d'information sectorielle du groupe comprend les secteurs géographiques suivants :

- L'Europe et les autres zones
- L'Amérique
- L'Asie

Les actifs sectoriels comprennent les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les créances commerciales et les stocks de produits finis.

Les méthodes comptables utilisées pour la présentation de l'information sectorielle sont identiques à celles utilisées dans la présentation des états financiers.

# ARCHOS

## 2.3 – Opérations en devises étrangères

### (a) Monnaie de présentation et monnaies fonctionnelles

La comptabilité est tenue dans la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés du groupe, c'est-à-dire la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elle opère et qui correspond, en général, à la monnaie locale.

Les états financiers consolidés sont exprimés en Euro, qui est la monnaie fonctionnelle de la société consolidante.

### (b) Conversion

Les états financiers des sociétés du groupe dont la monnaie fonctionnelle n'est pas identique à la monnaie de présentation des états financiers consolidés sont convertis dans la monnaie de présentation comme suit : les actifs et passifs sont convertis en euro aux taux de change de clôture ; les produits et charges sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice ; les comptes de capitaux propres sont convertis aux taux de change historiques. Les différences de conversion ainsi dégagées sont enregistrées directement au bilan dans les capitaux propres.

### (c) Transactions

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle aux cours des devises à la date des opérations.

En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de clôture. Les écarts de change latents constatés lors de cette conversion sont enregistrés en produits ou charges financiers selon la nature de l'écart.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion d'opérations ou créances et dettes intra-Groupe en devises étrangères, ou de leur élimination, sont enregistrés au compte de résultat.

Lorsque des instruments dérivés sont affectés à la couverture d'opérations commerciales en devises, ceux-ci sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture. La variation de valeur de marché de ces instruments dérivés est enregistrée :

- en marge brute pour la part efficace de la couverture des créances et dettes inscrites au bilan à la date de clôture ;
- en capitaux propres, en réserves de réévaluation, pour la part efficace de la couverture de flux de trésorerie futurs, ce montant étant transféré en marge brute lors de la comptabilisation des créances et des dettes objets de la couverture ;
- en résultat financier pour la part inefficace de la couverture ; les variations de valeur liées aux points de terme des contrats à terme ainsi que la valeur temps dans le cadre des contrats d'options sont systématiquement considérées comme part inefficace.

# ARCHOS

## 2.4 – Immobilisations incorporelles

Les charges d'amortissement des immobilisations incorporelles sont comptabilisées au compte de résultat, soit en Frais de recherche et développement, soit en Frais administratifs et généraux.

### (a) Goodwill

Aucun écart d'acquisition n'a été constaté puisque toutes les filiales consolidées ont été créées par Archos S.A. et sont détenues à 100%.

### (b) Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Les coûts de développement doivent être comptabilisés en immobilisations incorporelles dès que les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- l'intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre,
- la capacité à l'utiliser ou le vendre,
- l'actif générera des avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour réaliser le projet,
- sa capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

L'ensemble des coûts de développement engagés, déterminés projet par projet en fonction des temps réellement passés par les ingénieurs du bureau d'étude ainsi que des frais directs s'y rattachant, sont étudiés et les projets sont comptabilisés à l'actif, pour le coût engagé, à compter de la date à laquelle l'ensemble des critères sont respectés.

Les frais de développement ne satisfaisant pas à ces critères sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Les projets sont amortis à compter de la date de début des ventes se rapportant aux projets concernés. Les projets sont amortis sur 18 mois, qui correspond à leur durée d'utilité estimée, soit la durée de vie du produit.

### (c) Autres immobilisations incorporelles

Les autres actifs incorporels sont immobilisés dans la mesure où les avantages économiques futurs associés à ces actifs bénéficieront au Groupe et lorsque les coûts correspondants peuvent être identifiés de façon fiable.

La valeur brute des immobilisations incorporelles est exprimée au coût historique.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie estimée :

Description	Mode d'amortissement	Durée d'utilité
Brevets	Linéaire	5 ans
Frais de programmes informatiques	Linéaire	1 an et 3 ans

## 2.5 – Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles du groupe correspond au coût d'acquisition d'origine ; elle est diminuée du cumul des amortissements et, s'il y a lieu, du cumul des dépréciations pour pertes de valeur. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Le groupe Archos a choisi de conserver le principe de l'évaluation des immobilisations corporelles selon la méthode du coût historique amorti.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée estimée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisation.

Description	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	2,6,8 et 10 ans
Matériels de bureau et informatique	Linéaire	3 et 8 ans
Mobilier	Linéaire	8 et 10 ans
Prototypes	Linéaire	1 an
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 à 10 ans

L'amortissement des immobilisations corporelles, dans le compte de résultat, est imputé aux Frais de recherche et développement et aux Frais administratifs et généraux.

Tel que préconisé par la norme IAS17, les contrats de location sont comptabilisés selon leur nature. S'ils ont pour conséquence notamment de transférer substantiellement les risques et avantages au preneur, ces contrats de location financement sont comptabilisés à l'actif du bilan, comme si les actifs correspondants avaient été acquis à crédit, pour leur valeur vénale à la date du contrat. Les immobilisations ainsi enregistrées sont amorties dans les mêmes conditions que celles décrites ci-dessus pour les biens de même nature.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers sur la durée de la location.

## 2.6 – Test d'impairment

Selon IAS36, en cas d'indices de perte de valeur, la valeur comptable est analysée et une perte de valeur est constatée pour la différence entre la valeur recouvrable et la valeur comptable de l'actif.

La valeur recouvrable correspond à la valeur de marché de l'actif si elle existe ou à la valeur dégagée par les cash-flows futurs des Unités Génératrices de Trésorerie.

Le test d'impairment annuel a été mené sur les immobilisations incorporelles en cours (uniquement des frais de développement et les prototypes), les frais de développement activés et les impôts différés actifs. Dans ce cas, la valeur d'utilité de l'actif est déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs, basés sur le budget et le plan à 5 ans du Groupe (voir Note 1 - Base de préparation). Le cycle de vie des produits étant environ d'une année, les flux de trésorerie ainsi calculés ne sont pas actualisés.

# ARCHOS

Les autres actifs ne présentent pas d'indice de perte de valeur à la date de clôture et n'ont donc pas fait l'objet de test d'impairment.

Lorsque les circonstances conduisant à constater une perte de valeur pour des actifs ont cessé d'exister, la perte de valeur correspondante est reprise.

Les pertes de valeur et leurs reprises sont enregistrées au compte de résultat dans les autres produits et charges opérationnels.

## 2.7 – Actifs financiers (hors instruments dérivés)

Les rubriques comptables rattachées aux actifs financiers comprennent :

- les autres actifs financiers non courants,
- les clients et comptes rattachés,
- les autres créances courantes,
- les actifs financiers courants,
- la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Le Groupe classe ses actifs financiers non dérivés parmi les catégories suivantes :

- les prêts et créances
- les placements détenus jusqu'à leur échéance
- les actifs financiers disponibles à la vente
- les actifs valorisés à la juste valeur

Ces actifs figurent au bilan dans les actifs courants, sauf lorsque l'échéance est de plus de 12 mois.

Les achats et les ventes d'actifs financiers sont enregistrés à la date de transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le groupe s'engage à acheter ou vendre l'actif.

Les actifs financiers sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur, puis évalués :

- au coût amorti pour les « placements détenus jusqu'à leur échéance » ainsi que pour les « prêts et créances »
- à la juste valeur pour les « actifs valorisés à la juste valeur par résultat » et les « actifs financiers disponibles à la vente ».

Le coût amorti est la valeur d'acquisition de l'actif financier, minorée des coûts de transaction internes et externes y afférents et des remboursements de capital. Le coût amorti est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit le taux d'intérêt contractuel recalculé en intégrant les coûts de transactions initiaux.

Pour les actifs évalués au coût amorti, un test de dépréciation est appliqué à chaque arrêté comptable.

Pour les actifs évalués à leur juste valeur :

- La juste valeur des titres cotés est fondée sur les cours de marché à la date de clôture. Dans le cas des titres non cotés, la juste valeur est calculée sur la base de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendue. Si la juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable, les titres non consolidés concernés sont évalués à leur coût d'acquisition diminué de toute dépréciation cumulée.
- La variation de juste valeur sont enregistrées en compte de résultat pour les « actifs valorisés à la juste valeur » ; en capitaux propres pour les « actifs disponibles à la vente ».
- En cas d'indice de perte de valeur, la valeur comptable est analysée et une perte de valeur est constatée pour la différence entre le montant recouvrable et la valeur comptable de l'actif.

# ARCHOS

Les actifs financiers sont déconsolidés dès lors que les droits à flux futurs de trésorerie ont expiré ou ont été transférés à un tiers et que le groupe a transféré l'essentiel des risques et avantages et des contrôles.

## 2.8 – Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, selon la méthode FIFO.

Le coût des achats de matières premières et composants comprend le prix d'achat et les autres coûts directement attribuables à l'acquisition. Les achats effectués en US dollars sont comptabilisés pour leur contre-valeur en euros, au taux de change USD / EUR du jour de la transaction. Compte tenu des incoterms de transport et des polices d'assurance, les produits sont généralement enregistrés à la date de facture.

Le coût des travaux en cours et des produits finis manufacturés comprend les charges de main-d'œuvre directe ainsi que les autres coûts directement liés aux unités produites et les frais généraux de production et l'incorporation des frais de développement, basés sur la capacité normale de production.

Dans le cas, où le prix de revient d'un produit serait supérieur à sa valeur nette réalisable, une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée. La valeur nette réalisable correspond au prix de vente attendu, après déduction des coûts estimés pour l'achèvement et la commercialisation.

La dépréciation est reprise dès que les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks cessent d'exister.

## 2.9 – Clients et comptes rattachés

Les créances clients correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir.

Les créances cédées aux sociétés d'affacturage (« factors ») sont classées en « Autres créances courantes ».

Les créances douteuses donnent lieu à enregistrement de provisions pour dépréciation des comptes clients, déterminées client par client, par référence à l'antériorité et au risque estimé de non recouvrement des créances.

La dépréciation des créances clients est comptabilisée dans les frais administratifs et généraux.

## 2.10 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les montants pris en compte dans le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie correspondent aux positions débitrices des comptes bancaires et des valeurs mobilières de placements disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours boursiers.

# ARCHOS

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché et au cours de change en vigueur à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en résultat financier.

## **2.11 – Capital apporté**

Les actions ordinaires et l'action préférentielle sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Lorsqu'une société du Groupe acquiert des actions Archos SA, soit directement soit dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un établissement financier, le prix payé, augmenté des coûts directs supplémentaires, est comptabilisé en titres d'auto-contrôle et déduit des fonds propres.

Lors de leur cession, la contrepartie reçue en échange de ces titres, nets des coûts de transaction et des effets d'impôts liés, est comptabilisée en capitaux propres.

## **2.12 – Dettes fournisseurs**

Les dettes fournisseurs sont comptabilisées initialement à leur juste valeur et sont ensuite évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les délais de paiement étant inférieurs à un an, une approximation acceptable est la valeur nominale.

## **2.13 – Passifs financiers non dérivés**

Les emprunts apparaissent au bilan dans les passifs courants à moins que le groupe dispose d'un droit inconditionnel de différer le remboursement du montant pour une période d'au moins 12 mois après la date de clôture.

Les passifs financiers non dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, coûts d'émission déduits, et sont ultérieurement réévalués au coût amorti. Toute différence entre le montant initialement encaissé (coûts d'émission déduits) et le montant finalement remboursé est comptabilisé en résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ce taux d'intérêt effectif est déterminé pour chaque transaction.

La juste valeur de la composante dette des obligations convertibles est évaluée initialement sur la base du taux du marché appliqué à une obligation non convertible équivalente. Cette composante est comptabilisée en dettes financières à long terme au coût amorti au taux d'intérêt effectif. Le montant résiduel (après déduction de la composante dette) représentant la valeur de l'option de conversion est comptabilisée en capitaux propres, net d'impôts.

## **2.14 – Instruments financiers dérivés**

Le Groupe négocie des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa stratégie de couverture des risques de change. La mise en place d'une comptabilité de couverture requiert, selon IAS 39, de démontrer et documenter l'efficacité de la relation de couverture lors de sa mise en place et pendant toute sa durée.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées selon les modalités précisées en Note 2.3 pour les couvertures de risque de change.

# ARCHOS

La valeur de marché est établie par référence à des données de marché et selon des modèles d'évaluation communément utilisés ; cette valeur est confirmée par des cotations d'établissements financiers tiers.

## 2.15 – Avantages du personnel

Les rémunérations, salaires, cotisations sociales, congés payés annuels et de maladie, primes et avantages non monétaires, sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel les salariés du groupe ont rendu les services associés.

Les avantages à long terme, tels que les retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi, donnent lieu à comptabilisation d'un passif ou d'un actif et à l'enregistrement des coûts associés.

### (a) Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages accordés par le groupe ne concernent que des régimes à prestations définies, régime par lequel le groupe s'est engagé à payer les prestations convenues au personnel en activité et aux membres retraités. Ces régimes font l'objet d'une évaluation actuarielle annuelle.

Conformément à la norme IAS19, les engagements de retraite ont été déterminés selon la méthode rétrospective. Le passif inscrit au bilan est basé sur l'évaluation tenant compte des prévisions de rotation du personnel, de l'évolution prévisible des rémunérations ainsi que de l'actualisation des dettes s'appuyant sur l'éloignement des engagements en question.

### (b) Paiements fondés sur des actions

Des plans d'options d'achat et de souscription d'actions sont attribués par le groupe à certains salariés. Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 2, le groupe a choisi de n'appliquer cette norme que pour les plans émis postérieurement au 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

La juste valeur de ces plans est évaluée de façon définitive à la date d'attribution à l'aide d'un modèle de Black & Scholes.

La valeur des options est comptabilisée en charges de personnel. Elle est étalée linéairement sur la période d'acquisition des droits qui démarre à la date d'octroi et prend fin à la date d'acquisition définitive des droits en contrepartie d'une augmentation des réserves.

Les sommes perçues lorsque les options sont levées sont créditées aux postes Capital apporté et Primes d'émission, nettes des coûts de transaction directement attribuables.

## 2.16 – Provisions

Des provisions sont enregistrées lorsqu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé existe à la date de clôture et qu'il est probable ou certain qu'elle devrait être éteinte par une sortie de ressources futures dont le montant peut être estimé de manière fiable. Les provisions correspondent à la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour régler les obligations existantes à la date de clôture.

# ARCHOS

Dans le cadre normal de son activité, le groupe consent à ses clients une garantie de fonctionnement des produits. Des provisions pour risques sont constituées pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre de cette garantie. Elles couvrent généralement un à deux ans de fonctionnement de matériels livrés. Cette provision est déterminée sur une base statistique, notamment en fonction du nombre de pièces retournées sous garantie, et sur la base du coût de réparation d'une pièce.

## 2.17 – Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires est comptabilisé net de toutes formes de remises et ristournes conformément au référentiel IFRS. Les seules facilités de paiement que nous offrons à nos clients est de l'escompte pour paiement anticipé. Nous en tenons compte dans la détermination du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires associé à la vente de produits relatifs aux activités ordinaires est enregistré à la date à laquelle le groupe :

- a transféré à l'acheteur l'essentiel des risques et avantages liés à la propriété des biens,
- n'est plus impliqué dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés,
- s'attend à recevoir les avantages économiques liés à la transaction.

Dans le cas du groupe Archos, les accords avec les clients mentionnant une clause de retour de marchandises ont été pris en compte.

## 2.18 – Soldes intermédiaires du compte de résultat

Le coût de revient des ventes comprend le coût d'acquisition des matières premières, les coûts de production ou de sous-traitance des produits manufacturés, ainsi que des frais généraux de production.

Ces frais généraux de production intègre notamment l'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles directement lié aux unités produites ainsi que la dépréciation des stocks.

Le coût de revient des ventes intègre également la part directement attribuable des frais généraux dans la mesure où ils sont encourus pour amener les produits manufacturés à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les frais commerciaux, les frais de recherche et de développement, les frais financiers ne sont pas inclus dans le coût de revient des ventes.

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les éléments constitutifs du résultat, qui en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat courants du Groupe. Il s'agit également, s'ils sont significatifs, des frais de restructuration, des frais liés à des litiges, ou de tout autre produit ou charge non courants susceptibles d'affecter la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre. Ils sont intégralement détaillés en annexe.

## 2.19 – Impôts sur le résultat

La charge d'impôt du compte de résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

La charge d'impôt sur le résultat est basée sur les bénéfices des sociétés du groupe. Il est calculé conformément aux règles locales.

Les impôts différés sont constatés pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable. Par ailleurs, les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés permettant ainsi à l'actif d'impôts différés reconnu d'être recouvré. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture et est réduite lorsqu'il est probable que les bénéfices imposables ne seront pas suffisants pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si, les filiales ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs recouvrables et passifs d'impôt exigibles et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevés simultanément par la même autorité fiscale.

Les impôts différés ne font l'objet d'aucune actualisation.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en diminution des Frais de recherche et développement. Cette approche a été retenue pour donner une meilleure approche économique des frais de R&D.

## 2.20 – Résultats par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, à l'exception des actions ordinaires acquises par le Groupe dans un but d'autocontrôle.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période, augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ayant un effet potentiellement dilutif (emprunt obligataire et stock-options)

## 2.21 – Tableaux des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est établi en utilisant la méthode indirecte qui met en évidence le passage du résultat à la trésorerie provenant de l'exploitation.

# ARCHOS

L'incidence des variations des cours des devises s'entend de la variation des cours entre la clôture et l'ouverture et de son impact sur la valeur de la trésorerie à l'ouverture.

La trésorerie comprend les disponibilités, les valeurs de placement et déduit des découverts bancaires.

## **NOTE 3 – GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

Le contrôle, la mesure et la supervision des risques financiers est sous la responsabilité de la Direction financière du Groupe.

### **3.1 – Risque de liquidité**

Le 7 avril 2005, une émission d'un emprunt obligataire pour une durée de 10 ans a été finalisée, se traduisant par la réception de 7.000 milliers d'euros, comptabilisés pour partie en dettes et pour partie en capitaux propres, conformément à la norme IAS32. Le taux de rémunération de cet emprunt est de 5%. Cet emprunt obligataire a été converti en actions par l'émission d'actions nouvelles, pour 1.750 milliers d'euros en 2005 et pour 3.500 milliers d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2006. Le montant restant à rembourser à terme est de 1.750 milliers d'euros.

La Société a rencontré, à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2008, des contraintes financières liées à la réduction de son chiffre d'affaires depuis le début de l'année. A cette période, la Société a déterminé son plan stratégique 2009, ses programmes d'implémentation et les ressources nécessaires pour leur mise en œuvre.

Il a été mis en évidence que la Société devait recourir à des fonds externes pour un montant de l'ordre de 5.000 milliers d'euros afin de pouvoir faire face au financement de ce plan et pour poursuivre les activités de Recherche et Développement autour des produits de nouvelle génération qu'ARCHOS souhaite lancer en 2009. En outre, cet apport devrait permettre de maintenir des lignes de découvert jusqu'au 31 décembre 2009.

La Société a décidé avec le groupe EchoStar composé de l'actionnaire EchoStar Communication Corporation et EchoStar Corporation de procéder à un financement de manière officielle et, pour garantir ce nouvel apport, a procédé à son homologation auprès du Tribunal de Commerce d'Evry avec l'ensemble des créanciers bancaires et son actionnaire le 15 décembre 2008.

Ceci permet à ARCHOS de sécuriser son plan stratégique pour l'année 2009. Cet accord est intervenu entre ARCHOS et ses principaux partenaires sur les bases suivantes :

- étalement sur 12 mois d'une partie des créances bancaires ;
- maintien des lignes de découvert jusqu'au 31 décembre 2009
- souscription par EchoStar à l'emprunt Obligataire

Le 24 décembre 2008, une émission du nouvel emprunt obligataire d'une durée de 5 ans a été finalisée. Cette émission a porté sur un montant de 5.000 milliers d'euros. Cet emprunt n'étant pas remboursable en actions, il est comptabilisé en intégralité en dettes financières. La rémunération de cet emprunt est composé de deux éléments : d'une part un taux fixe annuel de 10 %, à régler en numéraire et d'autre part une rémunération complémentaire de 10 % à régler en numéraire ou en actions, à la main de ARCHOS.

# ARCHOS

Le Groupe finance également une partie de son besoin en fonds de roulement à l'aide de lignes de découverts autorisés accordés par les banques. Suite aux renégociations de ses lignes de crédit intervenues au second semestre 2008, le Groupe ne dispose plus désormais, et ce jusqu'au 31 décembre 2009, que de lignes de découvert à hauteur de 1.850 milliers d'euros. Au 31 décembre 2008, ces lignes sont tirées à 100%.

Par ailleurs, la Société a obtenu en octobre 2008 le financement de ses créances de Crédit d'Impôt Recherche au titre des exercices 2005, 2006 et 2007. Ce financement a entraîné un apport en trésorerie de 2.016 milliers d'euros sur le mois d'octobre 2008.

La Société disposait depuis octobre 2006 d'une ligne de crédit multidevise avec un droit de tirage de 6.000 milliers d'euros. Cette ligne a fait l'objet de tirages pour 3.000 milliers d'euros au premier semestre 2008 et pour 3.000 milliers d'euros complémentaires au troisième trimestre 2008. Cette ligne de crédit a été dénoncée et remboursée par la société début novembre 2008.

Enfin, ARCHOS a mis en place fin août un contrat de financement de créances et de stock aux Etats-Unis avec la société Wells Fargo. Au 31 décembre 2008, ARCHOS bénéficie à ce titre d'un financement de 903 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2008, la position nette de trésorerie du groupe, minorée des dettes financières, est négative de 3.289 milliers d'euros.

Compte tenu de la structure de son endettement, le groupe n'a pas mis en place de gestion de risque de taux.

## 3.2 – Risque de change

Le Groupe négocie des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa stratégie de couverture des risques de change de manière à garantir sur l'année le cours budgétaire. Les dettes et les créances en devises étant pour l'essentiel de même nature et de termes équivalents, une compensation est effectuée et seul le net fait l'objet d'une couverture. L'ensemble des instruments négociés s'appuient sur une stratégie à prime nulle, sur un horizon maximum de 9 mois.

### Risque de change sur transactions au 31 décembre 2008

En milliers d'euros

	USD	GBP	AUTRES
Actifs	15 946	6 825	421
Passifs	9 933	237	78
Position nette avant gestion	6 013	6 588	342
Position nette instruments dérivés	-12 660	0	0
Position nette après gestion	-6 647	6 588	342

## 3.3 – Risque sur taux d'intérêt

Le Groupe est exposé au risque de taux sur les actifs et passifs suivants :

- placements sous forme d'OPCVM,
- découverts bancaires, utilisés à hauteur de 6.701 milliers d'euros au 31 décembre 2008.

# ARCHOS

Le Groupe n'utilise aucun instrument pour couvrir le risque sur taux d'intérêt.

## **3.4 – Risque sur actions**

Le Groupe ne détient aucun investissement en actions au 31 décembre 2008.

## **3.5 – Risque de crédit**

Le profil des clients du Groupe se décompose en 2 catégories :

- les grands comptes internationaux bénéficiant d'une large assise financière, pour lesquels le risque crédit est faible,
- les distributeurs nationaux de taille plus modeste et des clients d'assise financière plus faible, pour lesquels le risque crédit existe. Pour ceux-là, le Groupe assure auprès d'un assureur crédit les créances détenues.

## **NOTE 4 – FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008 ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

### **4.1 – Faits marquants de la période du 1er janvier au 31 décembre 2008.**

La brutale dégradation de la situation économique liée à la crise financière sur le dernier trimestre a impacté de manière importante les ventes des produits électroniques grand public.

C'est dans ce contexte difficile qu'ARCHOS a lancé les produits de la Génération 6. Les Tablettes Internet Multimédia ARCHOS 5 et ARCHOS 7 ont recueilli un très bon accueil de la presse et des professionnels qui ont particulièrement apprécié la qualité du design et la richesse fonctionnelle.

Les ventes du dernier trimestre ont cependant été en deçà des prévisions du fait de la réduction du volume des achats sur les produits électronique grand public depuis le mois de septembre et d'autre part, en raison de livraisons tardives aux enseignes. En effet, un des sous traitants d'ARCHOS a connu des difficultés de production au cours du dernier trimestre entraînant des retards importants dans les livraisons de produits. Malgré les actions correctives mises en œuvre, les retards ont entraîné un certain nombre d'annulations de commandes sur les toutes dernières semaines de l'année. ARCHOS évalue à plus de 6 M€ l'impact sur le chiffre d'affaires de ces retards de production.

L'activité a également été marquée par les baisses de tarifs très importantes sur les Générations 5 et antérieures consenties en raison de la pression concurrentielle. Le Groupe a notamment accordé des réductions de prix importantes en fin d'année sur les canaux de distribution web qui restaient porteurs en volume malgré la crise.

Le résultat de l'exercice a également été minoré par les dotations aux provisions sur stocks : la dotation 2008 s'élève à 4.803 milliers d'euros, représentant 6,5 points de marge. Elle résulte principalement de la prise en compte des baisses de prix accordées en fin d'année.

# ARCHOS

La Société a rencontré, à la fin du 2ème trimestre 2008, des contraintes financières liées à la réduction de son chiffre d'affaires depuis le début de l'année. A cette période, la Société a déterminé son plan stratégique 2009, ses programmes d'implémentation et les ressources nécessaires pour leur mise en œuvre.

Il a été mis en évidence que la Société devait recourir à des fonds externes pour un montant de l'ordre de 5.000 milliers d'euros afin de pouvoir faire face au financement de ce plan et pour poursuivre les activités de Recherche et Développement autour des produits de nouvelle génération qu'ARCHOS souhaite lancer en 2009. En outre, cet apport devrait permettre de maintenir des lignes de découvert jusqu'au 31 décembre 2009.

La Société a décidé avec le groupe EchoStar composé de l'actionnaire EchoStar Communication Corporation et EchoStar Corporation de procéder à un financement de manière officielle et, pour garantir ce nouvel apport, a procédé à son homologation auprès du Tribunal de Commerce d'Evry avec l'ensemble des créanciers bancaires et son actionnaire le 15 décembre 2008.

Ceci permet à ARCHOS de sécuriser son plan stratégique pour l'année 2009. Cet accord est intervenu entre ARCHOS et ses principaux partenaires sur les bases suivantes :

- étalement sur 12 mois d'une partie des créances bancaires ;
- maintien des lignes de découvert jusqu'au 31 décembre 2009
- souscription par EchoStar à l'emprunt Obligataire

Le 24 décembre 2008, une émission du nouvel emprunt obligataire d'une durée de 5 ans a été finalisée. Cette émission a porté sur un montant de 5.000 milliers d'euros. Cet emprunt n'étant pas remboursable en actions, il est comptabilisé en intégralité en dettes financières. La rémunération de cet emprunt est composé de deux éléments : d'une part un taux fixe annuel de 10 %, à régler en numéraire et d'autre part une rémunération complémentaire de 10 % à régler en numéraire ou en actions, à la main de ARCHOS.

## **4.2 – Evénements postérieurs à la clôture**

La société est engagée dans une négociation avec un de ses principaux sous-traitants en Chine afin d'obtenir un dédommagement au titre de retards de production.

Circuit City, un des clients du Groupe aux Etats-Unis a été mis en liquidation le 16 janvier 2009. Archos détient une créance totale de 615 milliers d'euros qui a été intégralement provisionnée dans les comptes au 31 décembre 2008.

Sur le début de l'année 2009, ARCHOS a engagé des actions de distribution de produits fabriqués en sous-traitance afin d'élargir la gamme des produits de la marque.

Par ailleurs, notre filiale Américaine Archos Inc. fait depuis le 27 Janvier 2009 l'objet d'une procédure contentieuse engagée par la société Microprocessor Enhancement Coproration devant une juridiction californienne sur la base d'une allégation d'une violation de brevets visant les microprocesseurs fournis par Texas Instruments intégrés dans nos produits de dernière génération.

Nous vous informons avoir entamé les démarches nécessaires afin d'appeler en garantie les fournisseurs concernés par cette procédure judiciaire sur le territoire américain. Archos estime que Texas Instruments devrait prendre en charge à terme : (i) l'indemnisation potentielle qu'obtiendrait le prétendu ayant droit si ces allégations étaient fondées, (ii) l'indemnisation potentielle du préjudice subit par ARCHOS si jamais la société se voyait contrainte de cesser la commercialisation des produits, (iii) couverture de l'ensemble des frais engendrés par cette affaire et potentiellement nécessaires à la résolution de ce litige.

## NOTE 5 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### 5.1 – Frais de développement

Description	31-déc-08 IFRS			31-déc-07 IFRS		
	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette
Frais de développement	22 679	-18 869	3 809	18 727	-15 388	3 339
<i>Dont Immobilisations en cours</i>	393		393	811		
<b>Total</b>	<b>22 679</b>	<b>-18 869</b>	<b>3 809</b>	<b>18 727</b>	<b>-15 388</b>	<b>3 339</b>

En milliers d'euros

Année de capitalisation	Frais de personnel	Achats d'études	Achats de prototypes	Dépenses de loyers	Total valeur brute	Amortiss.	Total valeur nette
Frais capitalisés antérieurs à 2004	3 537	2 387	776	77	6 777	-6 777	0
Frais capitalisés en 2004	1 012	337	349	24	1 722	-1 722	0
Frais capitalisés en 2005	1 426	614	696	20	2 757	-2 756	0
Frais capitalisés en 2006	1 967	820	841	78	3 706	-3 697	8
Frais capitalisés en 2007	1 916	1 036	745	69	3 766	-3 280	485
Frais capitalisés en 2008	2 450	1 152	259	91	3 952	-636	3 315
<b>Total</b>	<b>12 308</b>	<b>6 346</b>	<b>3 666</b>	<b>359</b>	<b>22 679</b>	<b>-18 869</b>	<b>3 809</b>

La variation de la valeur brute représente les acquisitions de l'année. Aucune cession n'est intervenue au cours de l'exercice.

Une dotation aux amortissements complémentaire de 237 milliers d'euros a été constituée au 31.12.2008 afin d'ajuster le plan d'amortissement des projets dont les perspectives de rentabilité pour l'année 2009 sont inférieures à la valeur nette comptable.

### 5.2 – Autres immobilisations incorporelles

En milliers d'euros

Description	31-déc-08 IFRS			31-déc-07 IFRS		
	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette
Brevets	322	-197	125	271	-156	115
Logiciels	983	-797	185	817	-656	161
<b>Total</b>	<b>1 305</b>	<b>-995</b>	<b>310</b>	<b>1 088</b>	<b>-812</b>	<b>276</b>

La variation de la valeur brute représente les acquisitions de l'année. Aucune cession n'est intervenue au cours de l'exercice.

Aucune perte de valeur n'est comptabilisée en 2008 et en 2007.

## NOTE 6 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros

Description	31-déc-08 IFRS			31-déc-07 IFRS		
	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette
Installations techniques	2178	-1645	533	1 284	-1 073	211
Autres immob. corporelles	2047	-1524	523	2 095	-1 371	724
<b>Total</b>	<b>4 225</b>	<b>-3 169</b>	<b>1 056</b>	<b>3 379</b>	<b>-2 443</b>	<b>935</b>

Le montant des acquisitions sur l'exercice 2008 s'élève à 969 milliers d'euros et le montant des mises au rebut s'élèvent à 122 milliers d'euros.

Aucune perte de valeur n'est comptabilisée en 2008 et en 2007.

## NOTE 7 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs financiers non courants sont composés de dépôts et cautionnements se rapportant, pour l'essentiel, à des locations immobilières.

Les autres actifs non courants sont composés des créances de crédit d'impôt recherche pour les exercices 2006 et 2007 pour un montant de 2.171 milliers d'euros. Les créances de Crédit d'impôt recherche relatives ont fait l'objet d'une cession de créance auprès d'un établissement financier (dette enregistrée au passif au poste autres dettes financières). Lorsque l'Etat aura réglé ces créances à l'établissement financier, une réduction de la créance et de la dette sera enregistrée au bilan.

## NOTE 8 – STOCKS

Les stocks sont constitués des éléments suivants :

En milliers d'euros

Description	31-déc-08 IFRS	31-déc-07 IFRS
Matières premières et composants	8 873	11 324
Travaux en cours	7 172	12 948
Produits finis	20 640	23 065
<b>Total Stock brut</b>	<b>36 686</b>	<b>47 337</b>
Matières premières et composants	-3 756	-2 694
Travaux en cours	-3 372	-1 309
Produits finis	-3 071	-1 393
<b>Total Provisions pour dépréciation des stocks</b>	<b>-10 199</b>	<b>-5 396</b>
<b>Total</b>	<b>26 487</b>	<b>41 941</b>

Notes :

(1) Les stocks des filiales sont nets de l'élimination de la marge intra-groupe.

# ARCHOS

La variation des provisions pour dépréciations de stocks est la suivante :

En milliers d'euros

Description	31-déc-08 IFRS	31-déc-07 IFRS
<b>Au 1er janvier</b>	-5 396	-3 146
Ecart de conversion et autres	-32	36
Dépréciations constatées	-7 273	-3 068
Reprise de provision pour dépréciations	2 502	781
<b>Au 31 décembre</b>	<b>-10 199</b>	<b>-5 396</b>

## NOTE 9 – ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES ACTIFS A LONG TERME

En milliers d'euros

	31-déc-08 IFRS	31-déc-07 IFRS
Autres actifs financiers non courants	170	110
Autres actifs non courants	5 224	2 469
Clients et comptes rattachés	7 903	13 462
Autres créances courantes	11 705	15 475
<b>Prêts et créances</b>	<b>25 002</b>	<b>31 516</b>
Actifs financiers courants	224	908
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 048	37 057
<b>Actifs valorisés à la juste valeur</b>	<b>13 272</b>	<b>37 965</b>

L'ensemble des actifs financiers a une échéance inférieure à 1 an, à l'exception des autres actifs financiers non courants et des autres actifs non courants dont l'échéance est comprise entre un et cinq ans.

## NOTE 10 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

La valeur comptable des créances commerciales est détaillée ci-dessous :

En milliers d'euros

Description	31-déc-08 IFRS	31-déc-07 IFRS
Montant brut	8 928	13 906
Pertes de valeur	-1 025	-444
<b>Montant net</b>	<b>7 903</b>	<b>13 462</b>

Dans la mesure où le Groupe conserve en substance l'ensemble des risques et avantages liés à la propriété des créances, les créances cédées dans le cadre des contrats d'affacturage n'ont pas été sorties du bilan. Elles sont comptabilisées en Autres Créances courantes dans le cadre des comptes courants tenus avec chacun des factors (voir Note 11).

Les Clients et comptes rattachés ont une échéance inférieure à 1 an.

# ARCHOS

La variation des pertes de valeur est détaillée dans le tableau ci-dessous :

En milliers d'euros

Description	31-déc-08 IFRS	31-déc-07 IFRS
<b>Au 1er janvier</b>	-444	-202
Ecart de conversion et autres	-10	17
Dépréciations constatées	-804	-366
Reprise de provision pour dépréciations	233	107
<b>Au 31 décembre</b>	<b>-1 024</b>	<b>-444</b>

## NOTE 11 - AUTRES CREANCES COURANTES

En milliers d'euros

Description	31-déc-08 IFRS	31-déc-07 IFRS
TVA à récupérer	1 074	1 062
Autres créances fiscales	3 270	308
Fournisseurs débiteurs	1 296	217
Charges constatées d'avance	1 568	1 235
Comptes d'affacturage	3 931	12 653
Autres débiteurs	3 211	0
<b>Montant net</b>	<b>14 350</b>	<b>15 475</b>

Les Autres créances ont une échéance inférieure à 1 an.

Autres créances fiscales : Ce poste contient la créance relative au Crédit d'impôt Recherche de 2008 (1.996 milliers d'euros) qui a été réglée par le Trésor Public en janvier 2009, en application des nouvelles dispositions en vigueur et également pour 182 milliers d'euros la créance au titre de 2005 (qui a fait l'objet d'une cession comme les montants 2006 et 2006 voir note 7 infra).

Les montants figurant au poste Comptes d'affacturage sont nets des provisions pour dépréciation des comptes clients cédés dans le cadre des contrats d'affacturage.

Au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007, le montant des provisions sur Comptes d'affacturage n'est pas significatif.

## NOTE 12 – INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Comme indiqué à la note 2-14, certains instruments dérivés, bien que répondant à la politique de gestion des risques financiers du Groupe, n'ont pas été désignés comme instruments de couverture car ne correspondent pas aux critères de la comptabilisation de couverture.

# ARCHOS

## Dérivés actifs

En milliers d'euros

	31-déc-08		31-déc-07	
	Justes valeurs	Montants contractuels ou notionnels (1) Exercice d'échéance 2009	Justes valeurs	Montants contractuels ou notionnels (1) Exercice d'échéance 2008
Contrats à terme				
USD	224	3 059	908	(475)
GBP			0	
<b>Total</b>	<b>224</b>	<b>3 059</b>	<b>908</b>	<b>(475)</b>

(1) Vente / (Achat)

## Dérivés passifs

En milliers d'euros

	31-déc-08		31-déc-07	
	Justes valeurs	Montants contractuels ou notionnels (1) Exercice d'échéance 2009	Justes valeurs	Montants contractuels ou notionnels (1) Exercice d'échéance 2008
Contrats à terme				
USD	1 235	15 719	4 479	(52 524)
GBP				
<b>Total</b>	<b>1 235</b>	<b>15 719</b>	<b>4 479</b>	<b>(52 524)</b>

(1) Vente / (Achat)

## NOTE 13 – IMPOTS DIFFERES

En milliers d'euros

Description	31-déc-08		31-déc-07	
	Base	Impôt différé	Base	Impôt différé
Différences temporaires	3 285	1 189	1 536	567
Imposition forfaitaire annuelle		0		18
Retraitements IFRS	313	104	712	237
Base déficit reportable France	60 203	20 048	42 276	14 079
Base déficit filiales hors Archos INC	0	0	32	6
Base déficit reportable Archos INC	0	0	0	0
Impôts différés non activés en 2008	-19 245	-6 453		
<b>Total</b>	<b>44 556</b>	<b>14 888</b>	<b>44 556</b>	<b>14 907</b>

Au 31 décembre 2008, les impôts différés actifs au bilan consolidé ont été maintenus à un niveau comparable à celui du 31 décembre 2007. Le stock d'impôts différés actifs s'élève à 14.888 milliers d'euros.

# ARCHOS

Pour justifier le maintien de l'activation des impôts différés sur la société mère où sont constatés l'essentiel des impôts différés actifs sur déficits reportables, le Groupe s'appuie sur un plan à 5 ans, qui permet d'assurer l'absorption des déficits reportables.

Le groupe n'a pas constaté l'accroissement des impôts différés actifs résultant des opérations et déficits de l'exercice 2008. Le montant des impôts différés non activés s'élève à 6.453 milliers d'euros.

La base des impôts différés non activés relatifs à la filiale américaine est de 1.311 milliers d'euros.

Il n'y a pas de date d'expiration à leur utilisation.

## NOTE 14 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La valeur comptable de la trésorerie est détaillée ci-dessous :

En milliers d'euros

Description	31-déc-08		31-déc-07	
	Base	Taux	Base	Taux
Dépôts bancaires à court terme	498	Eonia	11 870	Eonia/Euribor
Banques et liquidités	12 550	Eonia/Euribor	25 187	Eonia/Euribor
<b>Total</b>	<b>13 048</b>		<b>37 057</b>	

Les positions libellées en devises sont les suivantes :

En milliers d'euros

Encours	31-déc-08	31-déc-07
	IFRS	IFRS
EUR	6 366	13 939
USD	2 937	19 532
Autres	3 746	3 586
<b>Total trésorerie</b>	<b>13 048</b>	<b>37 057</b>

## NOTE 15 – CAPITAL APORTE

Le capital social est composé de 8.936.861 actions ordinaires et d'une action de préférence, créée le 7 avril 2005 au profit de la société EchoStar Communications Corporation, qui donne un accès privilégié à des informations et une présence au Conseil d'Administration, dont le droit de vote est identique à une action ordinaire.

La valeur nominale de l'action est de 0,50 euro.

Toutes les actions émises sont entièrement libérées et nominatives. Chaque action confère un droit de vote simple.

# ARCHOS

Les réserves consolidées se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	31-déc-08	31-déc-07
Prime d'émission	57 610	57 610
Part de l'obligation convertible	4 490	4 490
Part des résultats accumulés	-19 341	-2 782
Autres	860	912
<b>Total</b>	<b>43 619</b>	<b>60 230</b>

Les écarts de conversion se décomposent ainsi :

En milliers d'euros	2008	Variation	2007	Variation
Dollar US	584	-160	744	268
Livre sterling	-350	-299	-51	-78
Autres devises	29	78	-49	-46
<b>Total</b>	<b>263</b>	<b>-381</b>	<b>644</b>	<b>144</b>

## NOTE 16 – ENDETTEMENT

En milliers d'euros

Encours	31-déc-08 IFRS	31-déc-07 IFRS
<b>Dettes non courantes (hors part courante)</b>		
Autres dettes bancaires non courantes (1)	3 256	0
Emprunt obligataire	6 380	1 336
<b>Total dettes non courantes</b>	<b>9 636</b>	<b>1 336</b>
<b>Dettes courantes</b>		
Partie courante des dettes non courantes	0	0
Concours bancaires et autres dettes bancaires courants	6 701	22 127
<b>Total dettes courantes</b>	<b>6 701</b>	<b>22 127</b>
<b>Total dette brute</b>	<b>16 337</b>	<b>23 463</b>
Valeurs mobilières de placement	-498	-11 870
Disponibilités	-12 550	-25 187
<b>Endettement net avec intérêts courus</b>	<b>3 289</b>	<b>-13 594</b>

(1) Credit Wells Fargo et refinancement CIR 2005-2006-2007)

Le 7 avril 2005, une émission d'emprunt obligataire a été finalisée, se traduisant par la réception de 7.000 milliers d'euros, comptabilisés pour partie en dettes et pour partie en capitaux propres, conformément à la norme IAS32. Le taux de rémunération de cet emprunt est de 5%. Cet emprunt obligataire a été converti en actions par l'émission d'actions nouvelles, pour 1.750 milliers d'euros en 2005 et pour 3.500 milliers d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2006.

Le 24 décembre 2008, une émission d'un nouvel emprunt obligataire d'une durée de 5 ans a été finalisée. Cette émission a porté sur un montant de 5.000 milliers d'euros. Cet emprunt n'étant pas remboursable en actions, il est comptabilisé en intégralité en dettes financières. La rémunération de cet emprunt est composé de deux éléments : d'une part un taux fixe annuel de 10 %, à régler en numéraire et d'autre part une rémunération complémentaire de 10 % à régler en numéraire ou en actions, à la main du bénéficiaire.

# ARCHOS

Le Groupe finance également une partie de son besoin en fonds de roulement à l'aide de lignes de découverts autorisés accordés par les banques. Suite aux renégociations de ses lignes de crédit intervenues au second semestre 2008, le Groupe ne dispose plus désormais, et ce jusqu'au 31 décembre 2009, que de lignes de découvert à hauteur de 1.850 milliers d'euros. Au 31 décembre 2008, ces lignes sont tirées à 100%.

Par ailleurs, la Société a obtenu en octobre 2008 le financement de ses créances de Crédit d'Impôt Recherche au titre des exercices 2005, 2006 et 2007. Ce financement a entraîné un apport en trésorerie de 2.016 milliers d'euros sur le mois d'octobre 2008.

La Société disposait depuis octobre 2006 d'une ligne de crédit multidevise avec un droit de tirage de 6.000 milliers d'euros. Cette ligne a fait l'objet de tirages pour 3.000 milliers d'euros au premier semestre 2008 et pour 3.000 milliers d'euros complémentaires au troisième trimestre 2008. Cette ligne de crédit a été dénoncée et remboursée par la société début novembre 2008.

Enfin, ARCHOS a mis en place fin août un contrat de financement de créances et de stock aux Etats-Unis avec la société Wells Fargo. Au 31 décembre 2008, ARCHOS bénéficie à ce titre d'un financement de 903 milliers d'euros.

Compte tenu de la structure de l'endettement, le groupe n'a pas mis en place de gestion de risque de taux.

Les positions libellées en devises sont les suivantes :

## En milliers d'euros

Encours	31-déc-08	31-déc-07
	IFRS	IFRS
EUR	15 434	23 035
USD	903	428
<b>Total dettes financières</b>	<b>16 337</b>	<b>23 463</b>

## NOTE 17 – PROVISIONS POUR AVANTAGES AU PERSONNEL

### En milliers d'euros

Description	31 décembre 2008	Dotations 2008	Reprises 2008		31 décembre 2007
			Dont utilisé	Dont non utilisé	
Provisions pour indemnité de retraite	238	12			226
<b>Total</b>	<b>238</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>226</b>

Les engagements du groupe au titre des retraites et avantages similaires concernent des régimes à prestations définies :

- indemnités de cessation de service en France.

Les filiales du groupe ne bénéficient à ce jour d'aucun complément de retraite ou de prise en charge de frais.

Les taux d'actualisation ont été déterminés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par des entreprises de premier plan sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation. Au 31 décembre 2008, le taux d'actualisation retenu est 6,00 %.

## NOTE 18 – PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS ET DETTES NON COURANTES

En milliers d'euros

Description	31-déc-08 IFRS	31-déc-07 IFRS
Provision pour garantie	606	1 599
Provision pour litiges	160	120
Autres provisions pour risques	150	18
<b>Montant net</b>	<b>916</b>	<b>1 737</b>

La provision pour garantie sert à couvrir les charges liées aux prévisions de retours liés aux pannes sur les produits vendus. Les provisions pour litiges ont été augmentées de 40 milliers d'euros afin de tenir compte des risques potentiels sur litiges prud'hommes en France. Les autres provisions pour risque ont progressé de 132 milliers d'euros afin de couvrir les conséquences éventuelles d'un litige avec l'administration.

## NOTE 19 – AUTRES PROVISIONS ET DETTES COURANTES

En milliers d'euros

Description	31-déc-08 IFRS	31-déc-07 IFRS
Provision pour avoir à établir	5 560	6 212
Autres charges à payer	6 629	7 513
Autres passifs financiers	1 235	4 479
Dettes sociales	1 325	1 636
TVA	818	483
Autres dettes fiscales	884	869
IS à payer	43	87
<b>Total</b>	<b>16 494</b>	<b>21 279</b>

Les autres charges à payer se composent notamment des financements obtenus auprès des sociétés d'affacturage.

Dans le cadre des pôles de compétitivité créés sous l'égide des ministères de l'industrie et de la recherche, Archos participe à deux projets, e-comp@gnon et Exoticus. Au titre de ces projets, une enveloppe de 1 611 milliers d'euros, figurant dans les Autres charges à payer a été attribuée à Archos, dont 467 milliers d'euros ont été inscrits au compte de résultat, en fonction de l'avancement des travaux de recherche. 570 milliers d'euros ont déjà été versés au 31 décembre 2008. Il reste à recevoir 1 041 milliers d'euros de subvention, enregistrés en « Autres créances à court terme ».

Les autres passifs financiers correspondent à la juste valeur des instruments dérivés de change. Ils se composent d'achat à terme de type progressif en USD.

Les Autres provisions et dettes courantes ont une échéance inférieure à 1 an.

## NOTE 20 – INFORMATION SECTORIELLE

### Secteurs d'activité

L'ensemble du chiffre d'affaires correspond aux périphériques mobiles. Ainsi l'ensemble des informations disponibles sont relatives à ce seul secteur.

### Secteurs géographiques

La répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé est la suivante :

#### En milliers d'euros

Description	Du 1er janvier au 31 décembre 2008	Du 1er janvier au 31 décembre 2007
	IFRS	IFRS
Amérique	17 601	21 925
Europe et autres zones	51 540	71 894
Asie	4 769	7 977
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>73 910</b>	<b>101 796</b>

Nous n'avons pas inclus de ventes inter-secteurs car les ventes inter-secteurs ne concernent que des ventes intragroupes et sont donc éliminées.

Au 31 décembre 2008

#### En milliers d'euros

Description	Europe et autres zones	Amérique	Asie	Total groupe
Ventes nettes	51 540	17 601	4 769	73 910
Investissements	5 063	12	0	5 075
Actifs sectoriels	24 959	8 888	543	34 390

Au 31 décembre 2007

#### En milliers d'euros

Description	Europe et autres zones	Amérique	Asie	Total groupe
Ventes nettes	71 894	21 925	7 977	101 796
Investissements	359	-164	-18	177
Actifs sectoriels	41 280	10 639	3 484	55 403

# ARCHOS

## NOTE 21 – CHARGES PAR NATURE

Les charges récurrentes suivantes sont imputées dans les rubriques appropriées du compte de résultat par fonction :

En milliers d'euros

Description	Du 1er janvier au	Du 1er janvier au
	31 décembre 2008	31 décembre 2007
	IFRS	IFRS
Matières premières consommées et autres fournitures	43 952	58 926
Variation des stocks de produits finis et travaux en cours	9 589	13 024
Frais de personnel (voir note 22)	11 913	12 266
Transports de produits	3 604	5 156
Charges d'amortissements et de provisions	8 379	7 665
Autres charges	10 619	16 325
<b>Total des charges par nature</b>	<b>88 054</b>	<b>113 362</b>

## NOTE 22 – EFFECTIFS

Description	31-déc-08	31-déc-07
Archos SA	115	138
Archos Inc	15	20
Archos UK	12	14
Archos Germany	16	23
Archos Asia	0	2
Archos AG	1	1
Archos Italia	0	2
Archos China	13	19
<b>Total</b>	<b>172</b>	<b>219</b>

En milliers d'euros

Description	31-déc-08	31-déc-07
	IFRS	IFRS
Salaires et rémunérations	8 638	8 828
Charges sociales	2 929	3 030
Coût des régimes à prestations définies	12	155
Plans d'options sur actions	334	253
<b>Total</b>	<b>11 913</b>	<b>12 266</b>

Les frais de personnel sont imputés dans les rubriques appropriées du compte de résultat par fonction.

# ARCHOS

## Stock-options

Conformément aux dispositions transitoires, le groupe n'a pas choisi d'appliquer de manière rétrospective la norme IFRS2. Sont ainsi valorisées les options attribuées après le 7 novembre 2002 et qui n'étaient pas acquises au 1<sup>er</sup> janvier 2005. Les plans n°5 et n°6 étant aujourd'hui caducs, aucun plan n'est désormais concerné, le plan n°1 ayant été attribué avant le 7 novembre 2002.

Plan	Date d'octroi	Volatilité attendue	Taux sans risque	Dividende attendu	Cours	Prix exercice
8	22/01/07	77,40%	4,15%	0	28,60 €	27,78 €
9	06/11/07	73,40%	4,26%	0	20,20 €	19,78 €

La valorisation de la juste valeur des options attribuées nécessitent de déterminer les hypothèses suivantes :

- la volatilité attendue du sous-jacent,
- les dividendes attendus,
- le taux d'intérêt sans risque pour la durée de vie de l'option,
- les taux de sortie attendus qui impliquent ou entraînent un exercice anticipé des options (décès, démission, licenciement, départ à la retraite).

Conformément à la norme IFRS 2, la valorisation a été réalisée à la date d'octroi des options, date à laquelle l'employeur et le salarié bénéficiaire ont une compréhension commune des caractéristiques et conditions de l'accord. Les salariés bénéficiaires étant informés dans le mois qui suit la tenue du Conseil, il a été retenu une date d'attribution correspondant au dernier jour ouvré du mois suivant la date du Conseil.

	Plan n°8	Plan n°9
Date d'octroi par le Conseil	22/01/07	06/11/07
Point de départ d'exercice	22/01/09	06/11/09
Fin d'indisponibilité des options exercées	22/01/11	06/11/11
Date d'expiration	21/01/17	05/11/17
Nbre initial d'options attribuées	131 000	192 500
Prix de souscription	27,78 €	19,78 €

La valorisation prend en compte une hypothèse d'exercice anticipé avant démission sur la base d'un taux annuel de sortie de 14% pour le plan 8 et de 6,5% pour le plan 9.

### En euros

Plan	Nbre options	Juste valeur	Charge de rémunération totale à la date d'octroi
8	131 000	10,32	1 351 920
9	192 500	12,17	2 342 725
<b>Total</b>	<b>323 500</b>		<b>3 694 645</b>

La charge comptabilisée en 2008 au titre de la rémunération des stock-options s'élève à 334 milliers d'euros.

En 2007, 1.937 options du plan n°1, qui n'a pas fait l'objet de comptabilisation, ont été exercées. En 2008, aucune option n'a été exercée.

## NOTE 23 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

En milliers d'euros

Description	Du 1er janvier au 31	Du 1er janvier au 31
	décembre 2008	décembre 2007
	IFRS	IFRS
Produits non récurrents	0	0
Charges non récurrentes	0	-6 705
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-6 705</b>

En 2007, les autres charges non récurrentes sont constituées de la perte comptabilisée suite à l'accord amiable passé avec la société Smartdisk dans le cadre d'un litige relatif à des brevets.

## NOTE 24 – RESULTAT FINANCIER NET

En milliers d'euros

Description	Du 1er janvier au	Du 1er janvier au
	31 décembre 2008	31 décembre 2007
	IFRS	IFRS
Gain de change	7 642	5 334
Gains de change sur variation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur	3 244	887
Autres produits financiers	497	373
<b>Produits financiers</b>	<b>11 384</b>	<b>6 594</b>
Perte de change	12 902	7 431
pertes de change sur variation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur	684	4 021
Charges d'intérêts	1 287	1 244
Autres charges financières	0	0
<b>Charges financières</b>	<b>14 873</b>	<b>12 696</b>
<b>Total</b>	<b>-3 489</b>	<b>-6 101</b>

## NOTE 25 – CHARGE D'IMPOT

La ventilation de la charge d'impôt entre impôt courant et impôt différé est la suivante :

En milliers d'euros

Description	Du 1er janvier au 31	Du 1er janvier au
	décembre 2008	31 décembre 2007
	IFRS	IFRS
Impot courant	-72	-384
Impot différé	-19	8 198
<b>Total</b>	<b>-91</b>	<b>7 814</b>

# ARCHOS

Les éléments de détermination de la variation des impôts différés (déficits et variations temporaires) entraînant une augmentation des impôts différés actifs n'ont pas été comptabilisés. Le stock d'impôts différés actifs est maintenu à son niveau de fin décembre 2007.

Le rapprochement de la charge d'impôt avec l'impôt théorique (sur la base du taux effectif d'imposition d'Archos SA en 2008) peut s'analyser comme suit, en valeur absolue et en % de taux d'imposition :

Description	Charge d'impôt en milliers d'euros	Taux d'imposition en %
<b>Résultat avant Impôt</b>	<b>-17 633</b>	
Charge fiscale théorique	5 872	33,3%
Crédit impôt recherche	626	-3,6%
Imposition forfaitaire	-55	0,3%
Pertes fiscales de l'exercice non activées	-6 311	35,8%
Imputation de déficit sans IDA	1	0,0%
Ecart correction base	-128	0,7%
Impact écart taux impôt filiales étrangères	-5	0,0%
Différences permanentes	-102	0,6%
Effet des variations de taux sur impôts différés	0	0,0%
Impôt différé sur écart de conversion	12	-0,1%
<b>Charge fiscale réelle</b>	<b>-91</b>	<b>0,5%</b>

## NOTE 26 – RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux Actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, à l'exception des actions ordinaires acquises par le Groupe dans un but d'auto-contrôle.

Le résultat net dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation afin de tenir compte de la conversion de toutes les actions potentiellement dilutives. Les seules actions potentiellement dilutives sont celles des plans de stock-options et de l'emprunt convertible.

Le résultat net dilué est calculé sur la base d'un résultat attribuable aux actionnaires du groupe ajusté de :

- intérêts nets d'impôts comptabilisés au cours de la période au titre des actions ordinaires potentiellement dilutives, soit les 70 milliers d'euros comptabilisés sur l'exercice 2006 au titre de l'emprunt obligataire.

Toutefois, compte tenu de la perte comptable réalisée en 2007 et 2008 et conformément à la norme IAS 33 (§.41-42), il convient de déroger au principe cité ci-dessus et de ne pas tenir compte des actions potentielles à émettre relatives au plan de stock options et emprunts obligataires convertibles pour le calcul du résultat net dilué par action.

Détail du calcul du nombre de titres après exercice de tous les instruments dilutifs :

Nombre dilué moyen pondéré d'actions en circulation								
Période		jours	Moyenne pondérée nette	Options émises	Obligations émises	Moyenne mensuelle pondérée options	Moyenne pondérée période options	Moyenne pondérée période nette diluée
janv-08	Stock-options caducs	31	756 947	275 750	553 040	828 790	70 198	827 145
févr-08		29	708 112	275 750	553 040	828 790	65 669	773 781
mars-08		31	756 947	275 750	553 040	828 790	70 198	827 145
avr-08		30	732 530	275 750	553 040	828 790	67 934	800 463
mai-08		31	756 947	275 750	553 040	828 790	70 198	827 145
juin-08		30	732 530	275 750	553 040	828 790	67 934	800 463
juil-08	Démissions	31	756 947	228 875	553 040	781 915	66 228	823 175
août-08		31	756 947	228 875	553 040	781 915	66 228	823 175
sept-08		30	732 530	228 875	553 040	781 915	64 091	796 621
oct-08		31	756 947	228 875	553 040	781 915	66 228	823 175
nov-08		30	732 530	228 875	553 040	781 915	64 091	796 621
déc-08	Stock-options caducs	31	756 947	165 500	553 040	718 540	60 860	817 807
<b>Total</b>		<b>366</b>	<b>8 936 862</b>	<b>165 500</b>	<b>553 040</b>		<b>799 857</b>	<b>9 736 719</b>

L'Assemblée générale extraordinaire du 13 août 2001 a autorisé l'attribution de 205.184 options de souscription d'actions. Par la mise en place de six plans successifs d'attribution d'options, le Conseil d'administration a utilisé l'intégralité de cette autorisation. Ces plans ayant fixé, pour la levée des options attribuées, des conditions d'objectifs à remplir, certaines options sont devenues caduques, par suite de la non-réalisation des objectifs fixés. Ainsi le nombre d'actions attribuées restant exerçables est de 66.818, tenant compte des démissions intervenues et des options exercées.

Par ailleurs, l'Assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2004 a autorisé l'émission de 310.256 nouvelles options et l'Assemblée générale extraordinaire du 2 mai 2007 a autorisé l'émission de 268.105 nouvelles options. Le Conseil d'administration du 22 janvier 2007 a attribué 131.000 options par la mise en place d'un 8<sup>ème</sup> plan, conditionnées par l'atteinte d'objectifs. Le Conseil d'administration du 6 novembre 2007 a attribué 192.500 options par la mise en place d'un 9<sup>ème</sup> plan, conditionnées par l'atteinte d'objectifs.

En date du 7 avril 2005, le groupe a émis 2.212.158 obligations convertibles en action au profit de la société EchoStar. Le nombre d'obligations convertibles au 31 décembre 2008 est de 553.040.

## NOTE 27 – ENGAGEMENTS

Engagements donnés	Montant	dont Dirigeants	dont Filiales	dont Autres
Cautions de contre-garantie sur marchés				
Créances cédées non échues Créance Dailly à titre de garantie du Crédit Impôt Recherche	0			
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles				
Avals, cautions et garanties donnés				
Crédits documentaires	0			
Instruments financiers de change	0			
Gage d'instruments financiers	0			
Garantie sur stocks Archos Inc (1)	904			904
Autres engagements donnés				
Crédit-bail	1			1
<b>TOTAL</b>	<b>905</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>905</b>

(1) Garantie relative au financement accordé par Wells Fargo à Archos Inc. Le montant correspond à celui de l'en-cours à la clôture

Engagements reçus	Montant	dont Dirigeants	dont Filiales	dont Autres
Créances cédées non échues				
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles				
Avals, cautions et garanties reçus				
Autres engagements reçus				
Convention de crédit	0			
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 27.1– Engagement locatif

Le Groupe ne dispose pas de contrats de location-financement.

Les charges au titre des contrats de location simple s'élèvent au 31 décembre 2008 à 582 milliers d'euros.

Les loyers futurs minimaux payables au titre de contrats de location simple non résiliables (non actualisés) sont les suivants :

#### En milliers d'euros

Description	31-déc-08 IFRS	31-déc-07 IFRS
Moins d'un an	380	336
Plus d'un an et moins de 5 ans	146	253
Plus de 5 ans	0	0
<b>Total</b>	<b>526</b>	<b>589</b>

# ARCHOS

## NOTE 28 – TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

La liste des principales filiales et sociétés associées du groupe figure à la note 2-1.

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

Les transactions et soldes entre les sociétés du groupe sont détaillées ci-dessous :

En milliers d'euros

Description	2008	2007
<b>Compte de résultat</b>		
Produits de la vente de produits et de services	19 339	24 603
<b>Bilan</b>		
Créances	10 885	14 592

## NOTE 29 – REMUNERATIONS ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE ALLOUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Le montant global des rémunérations, engagements de retraites et avances et crédits consentis aux membres des organes d'administration à raison de leurs fonctions dans des entreprises contrôlées se décompose comme suit :

En milliers d'euros

Description	Archos SA	Archos Inc (*)	Total
Rémunérations et assimilés	163	41	204
Engagements de retraite	0	0	0
Avances	0	0	0
<b>Total</b>	<b>163</b>	<b>41</b>	<b>204</b>

(\*) Montants en dollars US convertis en euros au taux moyen de l'exercice

## NOTE 30 – RISQUE PAYS

Néant.

## COMPTES SOCIAUX 31 DECEMBRE 2008

En milliers d'euros

	Au Durée	31/12/2008 12 mois	31/12/2007 12 mois	
ACTIF	Brut	Amort.& Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>25 482</b>	<b>21 462</b>	<b>4 019</b>	<b>3 537</b>
Frais d'établissement				
Frais de recherche & développement	23 947	20 531	3 416	2 528
Concessions, brevets & droits simil.	1 141	931	210	199
Fonds commercial (1)				
Autres immob. incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	394		394	811
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 829</b>	<b>2 835</b>	<b>994</b>	<b>793</b>
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outil. Industriels	2 178	1 645	533	212
Autres immob. corporelles	1 651	1 190	461	573
Immob. Corporelles en cours			0	9
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>	<b>978</b>	<b>0</b>	<b>978</b>	<b>899</b>
Participations	859		859	859
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	119		119	40
<b>TOTAL (I)</b>	<b>30 288</b>	<b>24 297</b>	<b>5 991</b>	<b>5 229</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>28 399</b>	<b>9 217</b>	<b>19 181</b>	<b>29 737</b>
Matières premières et autres approvision.	8 873	3 756	5 117	8 630
En cours de production de biens	7 172	3 372	3 801	7 380
En cours production de services				
Produits intermédiaires et finis	12 353	2 089	10 263	13 726
Marchandises				
<b>Avances &amp; acomptes versés sur commandes</b>	<b>1 216</b>		<b>1 216</b>	<b>214</b>
<b>Créances exploitation (3)</b>	<b>29 607</b>	<b>298</b>	<b>29 309</b>	<b>40 679</b>
Clients et comptes rattachés	16 486	298	16 188	24 008
Autres créances	13 121		13 121	16 671
Capital souscrit -appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>498</b>		<b>498</b>	<b>11 870</b>
dont actions propres				
<b>Disponibilités</b>	<b>11 789</b>		<b>11 789</b>	<b>23 109</b>
<b>COMPTES REGULARISATION ACTIF</b>				
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	<b>1 411</b>		<b>1 411</b>	<b>1 027</b>
<b>TOTAL (II)</b>	<b>72 919</b>	<b>9 516</b>	<b>63 403</b>	<b>106 637</b>
Charges à répartir sur plusieurs ex. (III)	86		86	100
Primes de rembour. Des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)	1 409		1 409	976
<b>TOTAL GENERAL (I-V)</b>	<b>104 702</b>	<b>33 813</b>	<b>70 889</b>	<b>112 942</b>
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an			0	0
(3) dont à plus d'un an			2 171	223

## COMPTES SOCIAUX

En milliers d'euros

### Bilan Passif

	Au ..... Durée .....	31/12/2008 12 mois	31/12/2007 12 mois
PASSIF		Net	Net
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital	(Dont versé : 4 468 431)	4 468	4 468
Primes d'émission, de fusion, d'apport		61 651	61 651
Ecarts de réévaluation			
Réserves		993	993
Réserve légale		137	137
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		856	856
Report à nouveau		-32 486	-6 678
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)</b>		<b>-17 625</b>	<b>-25 809</b>
Subventions d'investissement		1 145	
Provisions réglementées			
<b>TOTAL</b>	<b>(I)</b>	<b>18 146</b>	<b>34 626</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Produits émissions titres particip			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL</b>	<b>(II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques		2 453	6 686
Provisions pour charges		238	226
<b>TOTAL</b>	<b>(III)</b>	<b>2 690</b>	<b>6 912</b>
<b>DETTES (1)</b>			
Emprunts obligataires convertibles		6 904	1 794
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit (2)		6 697	22 127
Emprunts et dettes financières divers (3)		2 353	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		425	1 192
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		20 852	32 973
Dettes fiscales et sociales		2 799	2 445
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		6 762	10 228
<b>COMPTES REGULARISATION PASSIF</b>			
Produits constatés d'avance		1 019	
<b>TOTAL</b>	<b>(IV)</b>	<b>47 810</b>	<b>70 759</b>
Ecarts de conversion passif	(V)	2 242	645
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(I-V)</b>	<b>70 889</b>	<b>112 942</b>
(1) dont à plus d'un an		8 921	1 750
(1) dont à moins d'un an		37 871	67 816
(2) dont concours bancaires courants, soldes créditeurs banque		6 697	22 127
(3) dont emprunts participatifs			

## COMPTES SOCIAUX

En milliers d'euros

### Compte de résultat

	Au		31/12/2008	31/12/2007
	Durée		12 mois	12 mois
	France	Exportation	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises			0	0
Production vendue (biens)	24 651	50 531	75 182	121 405
Production vendue (services)	570	806	1 376	1 223
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>25 220</b>	<b>51 337</b>	<b>76 557</b>	<b>122 628</b>
Production stockée			-3 762	-8 287
Production immobilisée			3 952	3 765
Subventions d'exploitation				2
Reprises s/prov. et amorts, transferts de charges (9)			4 227	2 246
Autres produits (1) (11)			141	192
<b>TOTAL (2)</b>		<b>(I)</b>	<b>81 116</b>	<b>120 545</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises			50	
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			48 018	86 403
Variation de stocks (matières et autres approvisionnements)			2 451	-1 502
Autres achats et charges externes (3) (6bis)			25 659	29 320
Impôts, taxes et versements assimilés			981	1 452
Salaires et traitements			5 004	5 301
Charges sociales (10)			2 323	2 432
Dotations aux amortissements s/immobilisations			4 415	4 733
Dotations aux provisions s/immobilisations				
Dotations aux provisions s/actif circulant			6 917	2 888
Dotations aux provisions pour risques et charges			808	1 753
Autres charges (12)			77	124
<b>TOTAL (4)</b>		<b>(II)</b>	<b>96 702</b>	<b>132 904</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(I-II)</b>	<b>-15 586</b>	<b>-12 359</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué, perte transférée		(III)		
Perte supportée, bénéfice transféré		(IV)		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participations (5)			265	81
Autres valeurs mob., créances d'actif immob. (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			1	0
Reprises s/provisions et transferts de charges			6 992	665
Différences positives de change			3 542	4 434
Produits nets s/cessions valeurs mob.de placement			501	96
<b>TOTAL</b>		<b>(V)</b>	<b>11 301</b>	<b>5 277</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions			3 580	4 949
Intérêts et charges assimilées (6)			1 671	1 859
Différences négatives de change			10 007	6 487
Charges nettes s/cessions valeurs mob.placement				
<b>TOTAL</b>		<b>(VI)</b>	<b>15 258</b>	<b>13 295</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(V-VI)</b>	<b>-3 957</b>	<b>-8 018</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>(I+II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-19 544</b>	<b>-20 377</b>

## COMPTES SOCIAUX

En milliers d'euros

### Compte de résultat (suite)

Au Durée	31/12/2008 12 mois	31/12/2007 12 mois
	Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations de capital	482	2
Reprises s/provisions et transferts de charges	19	
<b>TOTAL (VII)</b>	<b>500</b>	<b>2</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion (6bis)	1	11
Sur opérations de capital		6 705
Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>TOTAL (VIII)</b>	<b>1</b>	<b>6 716</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>500</b>	<b>-6 714</b>
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 420	-1 283

<b>PRODUITS</b>	<b>(I+III+V+VII)</b>	<b>92 917</b>	<b>125 823</b>
<b>CHARGES</b>	<b>(II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>110 542</b>	<b>151 632</b>
<b>5 - BENEFICE ou PERTE (Produits - Charges)</b>		<b>-17 625</b>	<b>-25 809</b>

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
(2) Dont produits de locations immobilières produits afférents à des exercices antérieurs		
(3) Dont crédit-bail mobilier crédit-bail immobilier	2	2
(4) Dont charges d'exploitation afférentes aux exercices antérieurs		
(5) Dont produits concernant des entreprises liées		
(6) Dont intérêts concernant des entreprises liées		
(6bis) Dont dons faits aux O.I.G. (art.238bis du C.G.I.)		
(9) Dont transfert de charges	100	51
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant		
(11) Dont redevances pour concess.brevets, licences (produits)		
(12) Dont redevances pour concess.brevets, licences (charges)	25	16

# ARCHOS

## ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

### NOTE 1 : REGLES ET METHODES COMPTABLES

[Code de commerce – articles 8,9 et 11]

[Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3]

#### 1.1 - Généralités

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels du PCG 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Sauf indication contraire spécifique, les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros

Seules sont exprimées les informations significatives.

#### 1.2 - Immobilisations

La société applique les nouvelles règles comptables relatives aux actifs en se conformant aux règlements CRC n°2004-06 et n°2002-10.

La valeur d'entrée des immobilisations est évaluée sur la base des coûts historiques (prix d'acquisition hors frais financiers).

Les frais de développement comptabilisés sont engagés en fonction de clients potentiels, sans contrepartie spécifique. Ils sont déterminés en fonction des temps réels passés par les ingénieurs du bureau d'étude, ainsi que les frais divers s'y rattachant. Ces frais de développement sont déterminés projet par projet.

Ils sont amortis à compter de la date de début des ventes se rapportant aux projets concernés sur une période de 18 mois de façon linéaire.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles sont calculés en fonction de la durée d'utilisation des actifs sous-jacents.

Description	Mode d'amort.	Durée d'amort.
Frais de recherche et développement	Linéaire	18 mois
Dépôts Brevets	Linéaire	5 ans
Frais de programme informatiques	Linéaire	1 et 3 ans
Prototypes	Linéaire	1 an
Installations technique, matériels et outillages	Linéaire	2,6,8 et 10 ans
Matériels de bureau et informatique	Dégressif	3 et 8 ans
Mobilier	Linéaire	8 et 10 ans

Lorsque la valeur nette comptable des immobilisations est supérieure à leur valeur actuelle, il est constaté une dépréciation de ces actifs.

# ARCHOS

Le coût d'acquisition des titres de participation est comparé en fin d'année à la valeur d'utilité, se définissant sur la base d'éléments prévisionnels comme les perspectives de rentabilité, de réalisation et de conjonctures économiques. Une dépréciation est constatée si la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

## 1.3 - Stocks

Les matières premières et composants sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation, selon la méthode FIFO.

Le coût des achats de matières premières et composants comprend le prix d'achat et les autres coûts directement attribuables à l'acquisition. Les achats effectués en US sont comptabilisés pour leur contre-valeur en euros, au taux de change USD / EUR du jour de livraison.

Le coût des travaux en cours et des produits finis manufacturés comprend les charges de main-d'œuvre directe ainsi que les autres coûts directement liés aux unités produites, les frais généraux de production et les frais de R&D.

Une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée sur les stocks présentant un risque d'obsolescence ou de dépréciation. Ainsi les stocks à faible rotation ou présentant un risque de non utilisation future, évaluée par revue des articles, sont dépréciés.

## 1.4 – Clients et comptes rattachés

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances douteuses cédées aux sociétés d'affacturage ne sont pas comptabilisées dans le poste Clients et comptes rattachés mais sont reclassées en Autres créances.

Les créances douteuses donnent lieu à enregistrement de provisions pour dépréciation des comptes clients, déterminées client par client, par référence à l'antériorité et au risque estimé de non recouvrement des créances.

## 1.5 - Créances et dettes libellées en devises

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au cours de change du jour. En fin d'exercice, les créances et dettes libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de clôture. Les écarts de change constatés lors de cette conversion sont enregistrés en produits ou charges financiers selon la nature de l'écart.

La provision pour perte de change latente est constituée à hauteur du risque non couvert, à savoir la différence entre les pertes et les gains de change latents, en US dollars.

Les instruments de change dont le caractère de couverture ne peut être démontré constituent un engagement et figurent donc en hors-bilan en annexe. A la clôture de l'exercice, l'instrument de change est évalué à la valeur de marché. Si celle-ci fait apparaître une perte probable sur l'opération, une provision pour risques est constituée pour le montant net des moins-values latentes.

# ARCHOS

## 1.6 – Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût historique. En cas de cession, le prix de revient est établi selon la méthode premier entré – premier sorti (FIFO). A la clôture de l'exercice la valeur historique est comparée avec la valeur de marché. En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est constatée.

Les montants pris en compte dans le poste Disponibilités correspondent aux positions débitrices des comptes bancaires.

Les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au cours de change du jour. En fin d'exercice, les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de clôture. Les écarts de change constatés lors de cette conversion sont enregistrés en produits ou charges financiers selon la nature de l'écart.

## 1.7 - Provision pour risques et charges

Dans le cadre normal de son activité, le groupe consent à ses clients une garantie de fonctionnement des produits. Une provision pour risques est constituée pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre de cette garantie. Elle couvre généralement un à deux ans de fonctionnement de matériels livrés. Cette provision est déterminée sur une base statistique, notamment en fonction du nombre de pièces retournées sous garantie, et sur la base du coût de réparation d'une pièce.

Cette provision garantie couvre l'ensemble des clients de la société, à savoir les clients européens, asiatiques et inclus la filiale américaine et chinoise.

La provision pour indemnités de départ en retraite est déterminée, selon la méthode rétrospective, sur la base d'évaluations tenant compte des prévisions de rotation du personnel, de l'évolution prévisible des rémunérations ainsi que de l'actualisation des dettes s'appuyant sur l'éloignement des engagements en question.

Les provisions pour litiges avec les tiers sont calculées selon la quote-part correspondant au risque de perte estimé.

# ARCHOS

## NOTE 2 – FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008 ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

### 2.1 – Faits marquants de la période du 1er janvier au 31 décembre 2008

La brutale dégradation de la situation économique liée à la crise financière sur le dernier trimestre a impacté de manière importante les ventes des produits électroniques grand public.

C'est dans ce contexte difficile qu'ARCHOS a lancé les produits de la Génération 6. Les Tablettes Internet Multimédia ARCHOS 5 et ARCHOS 7 ont recueilli un très bon accueil de la presse et des professionnels qui ont particulièrement apprécié la qualité du design et la richesse fonctionnelle.

Les ventes du dernier trimestre ont cependant été en deçà des prévisions du fait de la réduction du volume des achats sur les produits électronique grand public depuis le mois de septembre et d'autre part, en raison de livraisons tardives aux enseignes. En effet, un des sous traitants d'ARCHOS a connu des difficultés de production au cours du dernier trimestre entraînant des retards importants dans les livraisons de produits. Malgré les actions correctives mises en œuvre, les retards ont entraîné un certain nombre d'annulations de commandes sur les toutes dernières semaines de l'année. ARCHOS évalue à plus de 6 M€ l'impact sur le chiffre d'affaires de ces retards de production.

L'activité a également été marquée par les baisses de tarifs très importantes sur les Générations 5 et antérieures consenties en raison de la pression concurrentielle. Le Groupe a notamment accordé des réductions de prix importantes en fin d'année sur les canaux de distribution web qui restaient porteurs en volume malgré la crise.

Le résultat de l'exercice a également été minoré par les dotations aux provisions sur stocks : la dotation nette en 2008 s'élève à 4.343 milliers d'euros. Elle résulte principalement de la prise en compte des baisses de prix accordées en fin d'année.

La Société a rencontré, à la fin du 2ème trimestre 2008, des contraintes financières liées à la réduction de son chiffre d'affaires depuis le début de l'année. A cette période, la Société a déterminé son plan stratégique 2009, ses programmes d'implémentation et les ressources nécessaires pour leur mise en œuvre.

Il a été mis en évidence que la Société devait recourir à des fonds externes pour un montant de l'ordre de 5.000 milliers d'euros afin de pouvoir faire face au financement de ce plan et pour poursuivre les activités de Recherche et Développement autour des produits de nouvelle génération qu'ARCHOS souhaite lancer en 2009. En outre, cet apport devrait permettre de maintenir des lignes de découvert jusqu'au 31 décembre 2009.

La Société a décidé avec le groupe EchoStar composé de l'actionnaire EchoStar Communication Corporation et EchoStar Corporation de procéder à un financement de manière officielle et, pour garantir ce nouvel apport, a procédé à son homologation auprès du Tribunal de Commerce d'Evry avec l'ensemble des créanciers bancaires et son actionnaire le 15 décembre 2008.

Ceci permet à ARCHOS de sécuriser son plan stratégique pour l'année 2009. Cet accord est intervenu entre ARCHOS et ses principaux partenaires sur les bases suivantes :

- étalement sur 12 mois d'une partie des créances bancaires ;
- maintien des lignes de découvert jusqu'au 31 décembre 2009

# ARCHOS

- souscription par EchoStar à l'emprunt Obligataire

Le 24 décembre 2008, une émission d'un nouvel emprunt obligataire d'une durée de 5 ans a été finalisée. Cette émission a porté sur un montant de 5.000 milliers d'euros. Cet emprunt n'étant pas remboursable en actions, il est comptabilisé en intégralité en dettes financières. La rémunération de cet emprunt est composé de deux éléments : d'une part un taux fixe annuel de 10 %, à régler en numéraire et d'autre part une rémunération complémentaire de 10 % à régler en numéraire ou en actions, à la main de ARCHOS.

## **2.2 – Evénements postérieurs à la clôture**

La société est engagée dans une négociation avec un de ses principaux sous-traitants en Chine afin d'obtenir un dédommagement au titre de retards de production.

Circuit City, un des clients du Groupe aux Etats-Unis a été mis en liquidation le 16 janvier 2009. Archos détient une créance totale de 615 milliers d'euros qui a été intégralement provisionnée dans les comptes de la filiale au 31 décembre 2008.

Sur le début de l'année 2009, ARCHOS a engagé des actions de distribution de produits fabriqués en sous-traitance afin d'élargir la gamme des produits de la marque.

Par ailleurs, notre filiale Américaine Archos Inc. fait depuis le 27 Janvier 2009 l'objet d'une procédure contentieuse engagée par la société Microprocessor Enhancement Coproration devant une juridiction californienne sur la base d'une allégation d'une violation de brevets visant les microprocesseurs fournis par Texas Instruments intégrés dans nos produits de dernière génération.

Nous vous informons avoir entamé les démarches nécessaires afin d'appeler en garantie les fournisseurs concernés par cette procédure judiciaire sur le territoire américain. Archos estime que Texas Instruments devrait prendre en charge à terme : (i) l'indemnisation potentielle qu'obtiendrait le prétendu ayant droit si ces allégations étaient fondées, (ii) l'indemnisation potentielle du préjudice subit par ARCHOS si jamais la société se voyait contrainte de cesser la commercialisation des produits, (iii) couverture de l'ensemble des frais engendrés par cette affaire et potentiellement nécessaires à la résolution de ce litige.

## NOTE 3 : FAITS CARACTERISTIQUES

### 3.1 - Immobilisations

		Au		31/12/2008	
CADRE A		Val.brute des immo.au début	AUGMENTATIONS		
			Réévaluation	Acquis.créat.	
<i>Frais d'établissement, rech. et développ.</i>	<b>TOTAL I</b>	<b>19 578</b>		<b>4 369</b>	
<i>Autres postes immob. Incorporelles</i>	<b>TOTAL II</b>	<b>1 798</b>		<b>547</b>	
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales, agenc.et aménag.des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 285		893	
Instal.générales, agenc.et aménag. divers		829		19	
Matériel de transport		81			
Matériel de bureau et informatique, mobilier		647		76	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours		9			
Avances et acomptes					
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>2 850</b>		<b>988</b>	
Participations évalués par mise en équivalence					
Autres participations		859			
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières		40		80	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>TOTAL IV</b>	<b>899</b>		<b>80</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>		<b>25 125</b>		<b>5 985</b>	
CADRE B		DIMINUTIONS		Valeur brute immobilis.à fin exercice	Rééval.lég. V.O.Immo. en fin d'exer.
		Par virements poste à poste	Par cessions, mis.hors serv.		
<i>Frais d'établ.rech. et dév.</i>	<b>TOTAL I</b>			<b>23 947</b>	
<i>Aut.postes immo. Incorp.</i>	<b>TOTAL II</b>	<b>702</b>	<b>109</b>	<b>1 535</b>	
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.gén.agenc.et aménag.des const.					
Installations tech.matér.et outil.indus.				2 178	
Instal.gén.agenc.et aménag. divers				848	
Matériel de transport				81	
Matériel de bureau et informat.mobilier			2	722	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours			9	0	
Avances et acomptes					
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>3 829</b>	
Participations éval.par mise en équiv.					
Autres participations				859	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			1	119	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>TOTAL IV</b>		<b>1</b>	<b>978</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>		<b>702</b>	<b>120</b>	<b>30 288</b>	

# ARCHOS

		Au 31/12/2008			
CADRE A : Situations et mouvements de l'exercice		Montant déb.	Augmentat.	Diminutions	Montant fin
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		d'exercice	Dotat.exer.	Repris.exer	d'exercice
<i>Frais d'établissement, rech. et développ.</i>	<b>TOTAL I</b>	17 050	3 482		20 531
<i>Autres postes immob. Incorporelles</i>	<b>TOTAL II</b>	789	143		931
Terrains					
Constructions :					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales, agenc.et aménag.des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 073	572		1 645
Autres immobilisations corporelles :					
Instal.générales, agenc.et aménag. divers		411	86		497
Matériel de transport		63	12		75
Matériel de bureau et informatique, mobilier		510	109	2	618
Emballages récupérables et divers					
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>2 057</b>	<b>779</b>	<b>2</b>	<b>2 835</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>		<b>19 896</b>	<b>4 403</b>	<b>2</b>	<b>24 297</b>

CADRE B : Ventillation des dotations aux amortissements de l'exercice				CADRE C : Prov. Pour Amt.Derog.	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Linéaires	Dégressifs	Except.	Dotations	Reprises
<i>Frais d'établ.rech. et dév.</i>	<b>TOTAL I</b>	3 482			
<i>Aut.postes immo. Incorp.</i>	<b>TOTAL II</b>	143			
Terrains					
Constructions :					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.gén.agenc.et aménag.des const.					
Installations techniques, mat. et outillage indu	537	35			
Autres immobilisations corporelles :					
Instal.gén.agenc.et aménag. divers	86				
Matériel de transport	12				
Matériel de bureau et informat.mobilier	107	2			
Emballages récupérables et divers					
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>742</b>	<b>37</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>		<b>4 367</b>	<b>37</b>		

Le poste Immobilisations incorporelles en cours se compose des frais de développement.

# ARCHOS

Les frais de recherche et de développement, incluant les immobilisations en cours, au 31 décembre 2008 s'analysent comme suit :

En milliers d'euros

Année de capitalisation	Frais de personnel	Achats d'études	Achats de prototypes	Dépenses de loyers	Total valeur brute	Amortiss.	Total valeur nette
Frais capitalisés antérieurs à 2004	3 836	2 924	869	81	7 710	-7 710	0
Frais capitalisés en 2004	1 209	698	464	28	2 398	-2 398	0
Frais capitalisés en 2005	1 440	650	697	21	2 808	-2 808	0
Frais capitalisés en 2006	1 968	820	841	78	3 706	-3 697	9
Frais capitalisés en 2007	1 916	1 036	745	69	3 766	-3 281	485
Frais capitalisés en 2008	2 450	1 152	259	91	3 952	-637	3 315
<b>Total</b>	<b>12 819</b>	<b>7 280</b>	<b>3 875</b>	<b>367</b>	<b>24 341</b>	<b>-20 532</b>	<b>3 809</b>

Le montant des dépenses engagées par Archos au titre des frais de recherche et développement sur l'exercice 2008 s'élève à 4.933 milliers d'euros. Les frais de développement capitalisés atteignent 3.952 milliers d'euros, soit 80 % des dépenses. Les amortissements s'élèvent à 3.898 milliers d'euros.

Une dotation aux amortissements complémentaire de 237 milliers d'euros a été constituée au 31.12.2008 afin d'ajuster le plan d'amortissement des projets dont les perspectives de rentabilité pour l'année 2009 sont inférieures à la valeur nette comptable.

Les Autres immobilisations financières sont composées de dépôts et cautionnements.

## 3.2 - Stocks

Description	Au		31/12/2008	
	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	VARIATIONS DES STOCKS	
			Augmentation	Diminution
<b>Marchandises</b>				
Stocks revendus en l'état Marchandises				
<b>Approvisionnement</b>				
Stocks approvisionnement				
Matières premières	8 873	11 324		2 451
Autres approvisionnements				
<b>SOUS-TOTAL I</b>	<b>8 873</b>	<b>11 324</b>	<b>0</b>	<b>2 451</b>
<b>Production</b>				
Produits intermédiaires				
Produits finis	12 353	14 597		2 245
<b>SOUS-TOTAL II</b>	<b>12 353</b>	<b>14 597</b>	<b>0</b>	<b>2 245</b>
<b>Production en cours</b>				
Produits	7 172	8 689		1 517
Etudes				
Prestations de services				
<b>SOUS-TOTAL III</b>	<b>7 172</b>	<b>8 689</b>	<b>0</b>	<b>1 517</b>
<b>TOTAL I+II+III</b>	<b>28 399</b>	<b>34 611</b>	<b>0</b>	<b>6 213</b>
<b>Production stockée (ou déstockage de production) II + III</b>				<b>3 762</b>

Les provisions pour dépréciation de stock s'élèvent à 9.217 milliers d'euros.

Les provisions pour dépréciation des matières et en-cours correspondent à des composants et des encours à faible rotation ou présentant un risque de non utilisation future.

Les stocks de produits finis sont dépréciés afin de ramener le prix de revient comptabilisé à la valeur marchande à la date de clôture.

## 3.3 – Clients et comptes rattachés

La société gère toujours 2 contrats d'affacturage. Les créances cédées dans le cadre de ces contrats sont comptabilisées en Autres créances.

Dans un souci de prudence, les provisions pour dépréciation des créances clients pour 253 milliers d'euros ont été pratiquées à 100% du montant hors taxes des créances, pour la partie non assurée.

## 3.4 - Autres créances

Le montant des autres créances s'élève au 31 décembre 2008 à 13.121 milliers d'euros et se compose principalement des éléments suivants :

- Les clients cédés aux sociétés d'affacturage GE FACTOFrance et COFACREDIT, déduits du poste Clients et comptes rattachés, pour un montant de 2.716 milliers d'euros.
- Le fonds de garantie contractuel avec les sociétés d'affacturage GE FACTOFrance et COFACREDIT pour 3.931 milliers d'euros qui a été reclassé des autres immobilisations financières en débiteurs divers, eu égard au caractère liquide du fonds de garantie (environ 20% de l'encours clients affacturés).
- La TVA déductible s'élève à 1.036 milliers d'euros.
- Le crédit d'impôt recherche pour un montant de 4.349 milliers d'euros (dont 1.996 au titre de 2008, 182 milliers d'euros au titre de 2005, 739 milliers d'euros au titre de 2006 et 1.432 milliers au titre de 2007).

## 3.5 - Capitaux propres

Composition actuelle du capital social

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
8 936 861 actions ordinaires	0,50 €	8 936 861			8 936 861
1 Action de préférence	0,50 €	1			1
<b>Total</b>		<b>8 936 862</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 936 862</b>

### Capital potentiel

L'assemblée extraordinaire du 13 août 2001 a autorisé l'attribution de 205.184 options de souscription d'actions.

Par la mise en place de six plans successifs d'attribution d'options, le Conseil d'administration a utilisé l'intégralité de cette autorisation. Ces plans ayant fixé, pour la levée des options attribuées, des conditions d'objectifs à remplir, toutes ces options sont devenues caduques, par suite de la non-réalisation des objectifs fixés.

Par ailleurs, l'assemblée extraordinaire du 29 novembre 2004 a autorisé 310.256 nouvelles options, dont 111.000 ont fait l'objet d'attribution en 2006. A la clôture les objectifs assignés à l'attribution définitive de ces options n'étant pas atteints, les 111.000 options sont devenues caduques.

En 2007, 2 attributions d'actions pour un montant total de 323.500 options ont eu lieu, soldant l'autorisation donnée lors de l'assemblée extraordinaire du 29 novembre 2004 et utilisant pour partie l'autorisation donnée lors de l'assemblée extraordinaire du 2 mai 2007 pour 260.548 nouvelles options.

Les objectifs assignés à l'attribution définitive des options du plan attribué en janvier 2007 n'ont pas été atteints pour les années 2007 et 2008.

# ARCHOS

Les objectifs assignés à l'attribution définitive des options du plan attribué en novembre 2007 n'ont pas été atteints pour l'année 2008.

Enfin, la démission entraînant la perte pour le salarié de l'exercice de ses stock-options, des options supplémentaires sont devenues caduques.

Au 31 décembre 2008, 49 250 options restaient exerçables au titre du plan attribué en janvier 2007 et 116 250 options au titre du plan attribué en novembre 2007, soit un total de 165 500 options.

En milliers d'euros

	Capital social	Primes liées au capital	Réserves et résultats	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Provisions réglementées & subventions d'investissement	Total Capitaux Propres
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2006</b>	<b>4 342</b>	<b>55 543</b>	<b>-5 685</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>54 201</b>
Opérations sur capital	126	6 108				6 234
Opérations sur titres auto-détenus						0
Dividendes						0
Résultat net de l'exercice			-25 809			-25 809
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions						0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat						0
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat						0
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2007</b>	<b>4 468</b>	<b>61 651</b>	<b>-31 494</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>34 626</b>
Opérations sur capital	0	0		0	0	0
Opérations sur titres auto-détenus						0
Dividendes						0
Résultat net de l'exercice			-17 625			-17 625
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions						0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat						0
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat						0
Subventions d'investissement					1 145	1 145
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2008</b>	<b>4 468</b>	<b>61 651</b>	<b>-49 118</b>	<b>0</b>	<b>1 145</b>	<b>18 146</b>

### 3.6 – Emprunts obligataires convertibles

Le 7 avril 2005, la société a émis en faveur de la société EchoStar 2.212.158 obligations convertibles en actions pour une valeur de 7.000 milliers d'euros, soit un prix d'émission de 3,16 euros par obligation. En cas de conversion, une obligation donnera lieu à émission d'une nouvelle action.

Au mois d'avril 2006, 50% des obligations ont été converties, donnant lieu à la création de 1.106.079 actions d'une valeur nominale de 0,50 euros et d'une prime d'émission nominale de 2,66 euros.

En 2007, il n'y a pas eu de nouvelles conversions d'obligations.

# ARCHOS

Le 24 décembre 2008, une émission d'un nouvel emprunt obligataire d'une durée de 5 ans a été finalisée. Cette émission a porté sur un montant de 5.000 milliers d'euros. La rémunération de cet emprunt est composée de deux éléments : d'une part un taux fixe annuel de 10 %, à régler en numéraire et d'autre part une rémunération complémentaire de 10 % à régler en numéraire ou en actions, à la main du bénéficiaire.

## 3.7 - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges de 2.690 milliers d'euros correspondent principalement à :

- la provision pour garantie pour 606 milliers d'euros
- la provision pour pertes de change pour 1.537 milliers d'euros
- la provision pour risques prud'hommes pour 160 milliers d'euros
- la provision pour autres risques pour 150 milliers d'euros
- la provision pour indemnités départ à la retraite pour 238 milliers d'euros

## 3.8 - Autres dettes

Le montant des Autres dettes s'élève au 31 décembre 2008 à 6.762 milliers d'euros et se compose des avoirs à établir sur ventes pour un montant de 3.321 milliers d'euros et de la dette constatée vis-à-vis des sociétés d'affacturage GE FACTOFRANCE et COFACREDIT pour 3.441 milliers d'euros.

## 3.9 – Produits d'exploitation

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

En milliers d'euros

Description	Du 1er janvier au 31 décembre 2008	Du 1er janvier au 31 décembre 2007
Amérique	14 660	14 456
Europe et autres zones	58 623	100 997
Asie	3 274	7 175
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>76 557</b>	<b>122 628</b>

Le chiffre d'affaires réalisé en Europe inclut les stocks de marchandises vendues à CANON, pour 7.076 milliers d'euros.

## 3.10 – Charges et produits exceptionnels

# ARCHOS

Au	31/12/2008	31/12/2007
Durée	12 mois	12 mois
	Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations de capital	482	2
Reprises s/provisions et transferts de charges	19	
<b>TOTAL (VII)</b>	<b>500</b>	<b>2</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion (6bis)	1	11
Sur opérations de capital		6 705
Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>TOTAL (VIII)</b>	<b>1</b>	<b>6 716</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>500</b>	<b>-6 714</b>

Les produits exceptionnels sur opérations en capital de 482 milliers d'euros correspondent principalement aux subventions d'investissement virées au résultat en 2008. En 2007, les charges exceptionnelles sur opérations en capital correspondaient à la perte enregistrée suite au règlement amiable du litige qui opposait Archos à la société Smartdisk, au sujet de propriété intellectuelle.

### 3.11 – Autres informations annexes

NATURE DES PROVISIONS	Montant déb. d'exercice	Augmentation Dota.exer.	Diminutions Repris.exer.	Montant fin d'exercice
<b>Provisions réglementées :</b>				
<b>TOTAL I</b>				
<b>Provisions pour risques et charges :</b>				
Provisions pour litiges	120	40		160
Prov.pour garanties données aux clients	1 598	606	1 598	606
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	4 949	3 580	6 992	1 537
Prov.pour pensions et obligations simil.	226	12		238
Autres provisions pour risques et charges	19	150	19	150
<b>TOTAL II</b>	<b>6 912</b>	<b>4 387</b>	<b>8 609</b>	<b>2 690</b>
<b>Provisions pour dépréciation :</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Titres de participation				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours	4 874	6 814	2 471	9 217
Comptes clients	253	103	57	299
Autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL III</b>	<b>5 127</b>	<b>6 917</b>	<b>2 528</b>	<b>9 516</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>12 039</b>	<b>11 305</b>	<b>11 137</b>	<b>12 207</b>

Dont dotations et reprises d'exploitation	7 725	4 145	
Dont dotations et reprises financières	3 580	6 992	
Dont dotations et reprises exceptionnelles			

## Etat des échéances des créances et des dettes

		Au 31/12/2008		
CADRE A : ETAT DES CREANCES		Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
<b>De l'actif financier :</b>				
Créances rattachés à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	119			119
<b>De l'actif circulant :</b>				
Clients douteux ou litigieux	362		362	
Autres créances clients	16 124		16 124	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	1		1	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	4 349		2 178	2 171
Taxe sur la valeur ajoutée	1 036		1 036	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	0			
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	7 735		7 735	
Charges constatées d'avances	1 411		1 411	
<b>TOTAUX</b>		<b>31 137</b>	<b>28 847</b>	<b>2 290</b>
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Montant des prêts et avances consentis aux associés				

CADRE B : ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	6 904	154		6 750
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts aup.établ.crédit à 1 an maxi. (1)	6 697	6 697		
Emprunts aup.établ.crédit à plus 1 an (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	2 353	182	2 171	
Fournisseurs et comptes rattachés	20 852	20 852		
Personnel et comptes rattachés	487	487		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	578	578		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	762	762		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	972	972		
Dettes sur immob.et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	6 762	6 762		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avances	1 019	1 019		
<b>TOTAUX</b>	<b>47 386</b>	<b>38 465</b>	<b>2 171</b>	<b>6 750</b>
(1) Empr.souscrits en cours d'exercice				5 000
(1) Empr.remb.ou converti en actions en cours d'exercice				
(2) refinancement Credit Impôt Recherche (2005-2006-2007)				

## Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangères

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-5]

NATURE DES ECARTS	ACTIF Montant	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	PASSIF Montant
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières				
Sur créances	1 240		1 096	305
Sur dettes financières				
Sur dettes d'exploitation	169		-794	1 937
Sur dettes sur immobilisations				
Instruments dérivés			1 235	
<b>TOTAL</b>	<b>1 409</b>	<b>0</b>	<b>1 537</b>	<b>2 242</b>

## Charges à payer

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 23]

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	154
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	139
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 034
Dettes sociales et fiscales	1 645
Autres dettes : - Clients avoirs à établir	3 321
<b>TOTAL</b>	<b>12 293</b>

## Produits constatés d'avance

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 23]

PRODUITS	Montant
Produits d'exploitation	1 019
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>TOTAL</b>	

## Charges constatées d'avance

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 23]

CHARGES	Montant
Charges d'exploitation	1 411
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>1 411</b>

## Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-20]

	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant (1)	-19 544	-874
Résultat exceptionnel (hors participation)	500	-545
Résultat comptable (hors participation)	-19 044	-1 420

(1) Dont un crédit d'impôt recherche de 1 471 milliers d'euros.

## Accroissements et allègements dette future d'impôts

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-24]

Nature des différences temporaires	Montant
<b>ACCROISSEMENTS</b>	
Provisions réglementées :	
Autres :	
- Différences de conversion Actif	1 409
- Reprise sur provision pour garantie donnée	
- Reprise sur provision pour dépréciation des créances	
<b>TOTAL DES ACCROISSEMENTS</b>	<b>1 409</b>
<b>ALLEGEMENTS</b>	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés ORGANIC	84
Autres :	
- Différences de conversion Passif	2 242
- Indemnités départ retraite	12
- Provision IFA	
- Créances	21
- Perte de change	302
<b>TOTAL DES ALLEGEMENTS</b>	<b>2 661</b>
Amortissements réputés différés	3 878
Déficits reportables	56 325
Moins-values à long terme	

Il s'agit de différences temporaires en terme de base imposable, de sorte qu'au taux de 33,33% l'allègement en impôt est de 19 651 milliers d'euros.

# ARCHOS

Engagements donnés	Montant	dont Dirigeants	dont Filiales	dont Autres
Caution de contre-garantie sur marchés				
Créances cédées non échues Créance Dailly à titre de garantie du Crédit Impôt Recherche	0			0
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles Nantissement sur fonds de commerce de 1er rang au profit de l'URSSAF	0			0
Avals, cautions et garanties donnés Garantie sur financement stocks (1)	903		903	
Crédits documentaires	0			
Instruments financiers de change	0			
Gage d'instruments financiers	0			
Autres engagements donnés Crédit-bail	0			0
Rachat de stock à Canon				
<b>TOTAL</b>	<b>903</b>	<b>0</b>	<b>903</b>	<b>0</b>

Engagements reçus	Montant	dont Dirigeants	dont Filiales	dont Autres
Créances cédées non échues				
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles				
Avals, cautions et garanties reçus				
Autres engagements reçus Convention de crédit	0			
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Sur l'année 2008, ARCHOS a racheté les stocks détenus par CANON et la convention de crédit d'un montant de 6.000 d'euros a été remboursée.

En 2008 (1) ARCHOS SA s'est porté garant pour sa filiale ARCHOS INC en cas de défaut de remboursement par cette dernière des sommes dues au titre du contrat de financement de stock. Au 31.12.2008, l'engagement porte sur un montant de 903 milliers d'euros. Il n'y a pas de crédits documentaires en cours à la clôture.

## Dettes garanties par des sûretés réelles

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-8]

Engagements donnés	Valeur bilantielle	Dettes garanties	Montant sûretés
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 697	0	0
Emprunts et dettes financières divers	2353	0	0
Dettes fiscales et sociales	2 799	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>9 496</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

--

## Liste des filiales et participations

En milliers d'euros

Description	Capital Social	Capitaux Propres Social	Pourcentage de Participation	Dividendes	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts Avances	Chiffre d'affaires Social	Résultat Social
<b>Filiales ( plus de 50%)</b>									
Achos Inc.	240	-2 621	100%	0	240	240	0	17 239	-49
Archos UK	15	1 025	100%	0	15	15	0	1 555	69
Archos Deutschland GmbH	25	-271	100%	0	25	25	0	1 866	-245
Archos Hong-Kong	1	-2	100%	0	1	1	0	48	-4
Archos Italie	10	61	100%	0	10	10	0	369	10
Archos AG	64	96	100%	0	64	64	0	130	21
Archos Digital Products Trading, Co Ltd	493	219	100%	0	493	493	0	2 227	-302
Archos Media SARL	10	-25	100%	0	10	10	0	3	-30
<b>Participations (10 à 50%)</b>									
Néant									
<b>Autres titres</b>									
Néant									
<b>Total</b>	<b>859</b>	<b>-1 518</b>		<b>0</b>	<b>859</b>	<b>859</b>	<b>0</b>	<b>23 437</b>	<b>-530</b>
<b>Autres valeurs mobilières</b>									
Titres auto-détenues									
SICAV					498	498			
<b>Total</b>					<b>498</b>	<b>498</b>			

Archos SA est la société mère consolidante du Groupe ARCHOS.

## Éléments concernant les entreprises liées et les participations

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - articles 10 et 24-15]

Postes	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	859		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisées			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	9 696		
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 189		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

--

## Ventilation de l'effectif moyen

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-22]

	Personnel salarie
Ingénieurs et cadres	65
Agents de maîtrise et techniciens	13
Employés	53
<b>Total</b>	<b>131</b>

## Rémunérations des membres du conseil d'administration

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-18]

La rémunération totale des membres du Conseil d'Administration, au titre de l'exercice 2008, s'élève à 162.988 euros.

## Commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes de la société sont présentés ci-après.

En milliers d'euros	PricewaterhouseCoopers Audit		FB Audit	
	2 008	2 007	2 008	2 007
<b>Audit</b>				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	178	187	79	82
<b>Total</b>	<b>178</b>	<b>187</b>	<b>79</b>	<b>82</b>